

LES AMI·E·S DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE

“

20 ANS

UNE HISTOIRE QUI CONTINUE

”







LES AMI-E-S DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE

20 ANS UNE HISTOIRE QUI CONTINUE

Texte original de Marc Mangenot
agrémenté par les adhérents et adhérentes
ayant rejoint l'association au fil du temps.

Les Ami-e-s de la Confédération paysanne · 104 rue Robespierre, 93170 BAGNOLET



contact@lesamisdelacnf.org



www.lesamisdelacnf.org



01 43 62 18 70



LesAmisdelaConf



AmisdelaConf



AVANT-PROPOS

Créée en 2003, l'association des Ami·e·s de la Confédération paysanne fête ses 20 ans en 2023.

Ce livre raconte à sa manière une histoire parmi tant d'autres du monde associatif. Celle-ci cependant est le résultat d'une convergence. D'un côté, la Confédération paysanne, défenseuse énergique et intelligente de l'agroécologie paysanne, s'opposant à l'industrialisation de l'agriculture et de l'élevage, luttant contre les opérations d'artificialisation des sols, participant de la nécessaire et urgente bataille pour la préservation des écosystèmes, de la biodiversité et, pour faire court, de la vie sur la planète menacée par les dérèglements climatiques. D'un autre côté, une population, des habitants, hommes et femmes, de plus en plus convaincus de la pertinence des luttes et des propositions de la Confédération paysanne. Soutenir ce

combat vital, celui de la Confédération paysanne, devenait dès lors un impératif pour un nombre croissant de personnes, choquées par les crises successives de la viande aux hormones à la vache folle, en passant par la persistance des famines, le recul des productions de qualité, etc.

L'association « Les Amis de la Confédération paysanne », devenue « Les Ami·e·s de la Confédération paysanne » en 2019¹, est le résultat concret de cette conjonction entre un syndicat « pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs » et des hommes et femmes qui se sont regroupés pour soutenir l'agriculture paysanne, favoriser l'accès de tous et toutes à une nourriture choisie, saine et suffisante, et participer à la défense de la biodiversité et à la lutte contre la dégradation des ressources en eau, des sols et le dérèglement climatique.

L'histoire singulière de cette aventure qui se poursuit avec de plus en plus de vigueur est l'objet de ce récit qui court sur vingt années, récit agrémenté de témoignages recueillis auprès de personnes en ayant été actrices ou acteurs.

- *Marc Mangenot*

 1 Dans cet ouvrage, l'ancien nom est généralement utilisé quand il s'agit d'actions ayant eu lieu avant 2019 et le nouveau nom pour des actions intervenues après 2019, ou quand le lien au présent est très fort. Dans les témoignages, l'utilisation du nom est plus variable.

SOMMAIRE

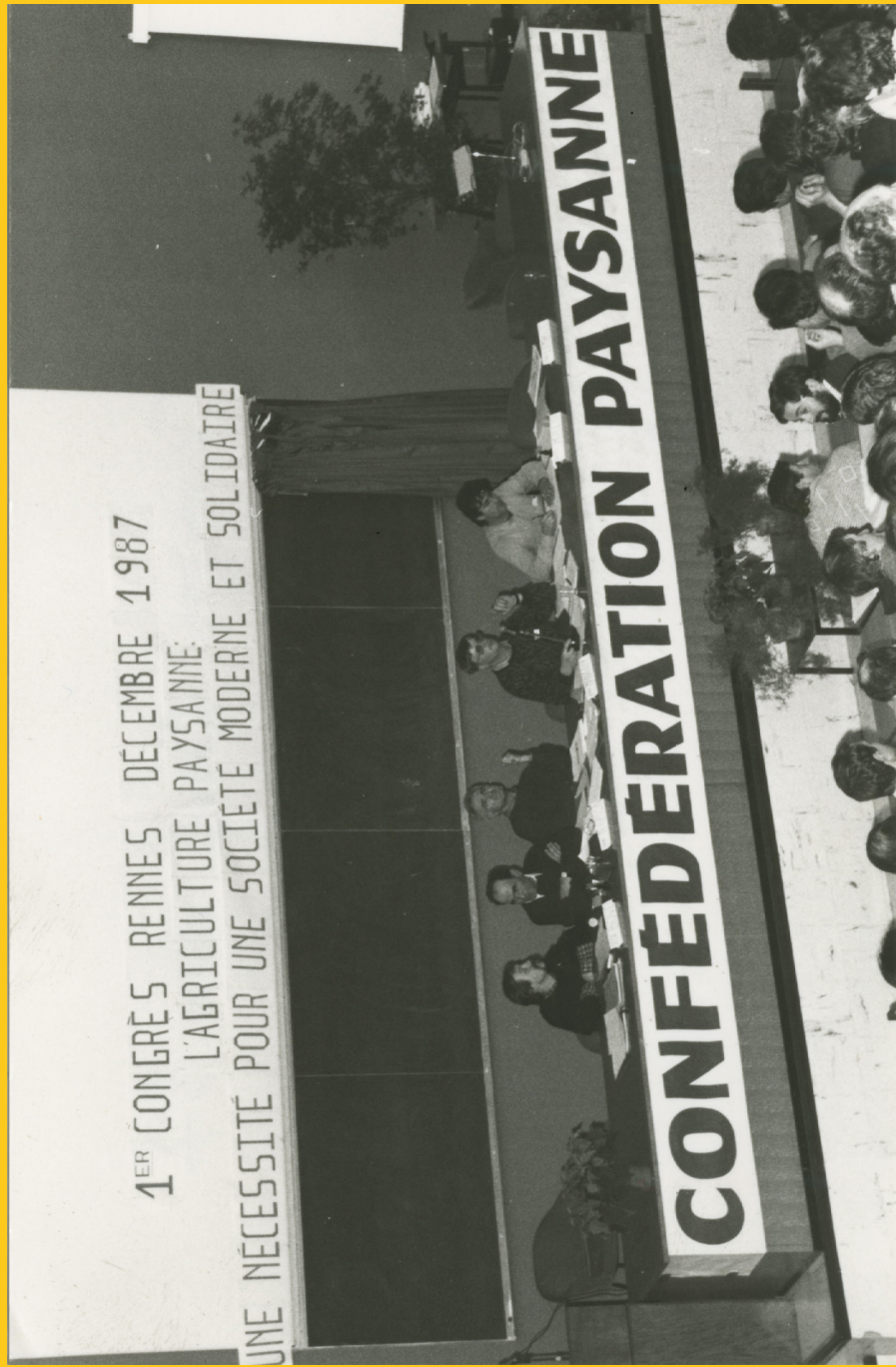
- 11 20 ans...
- 12 Naissance d'une association amie
- 15 Ça vient de loin
- 18 Des débuts à marche forcée
- 20 L'élan est donné
- 24 Un rayonnement accru
- 26 OGM, le grand désamour
- 31 Les naufrageurs du vin
- 32 Altertour
- 36 Les batailles du lait
- 41 Les Mille vaches
- 47 La PAC, omniprésente, mystérieuse, compliquée
- 49 Décidons de notre alimentation !
- 50 Rencontres Nationales Des Agricultures : les Amis sont là !
- 51 Semaines de l'agriculture paysanne dans les grandes écoles et universités
- 59 Batailles pour l'eau
- 61 Démocratie dans l'alimentation
- 62 Marchés paysans
- 65 Vers une sécurité sociale de l'alimentation ?
- 69 Tous à l'école, depuis ... 2008
- 74 La terre à ceux et celles qui la cultivent pour nourrir le monde
- 75 Oui à l'agriculture paysanne et aux paysages, non à l'accaparement et à l'artificialisation des terres
- 81 Les traités scandaleux et mortifères...
- 85 Les groupes locaux au travail
- 89 L'histoire continue, pour des mondes meilleurs
- 93 Témoins et acteurs

- 12 août 1999 : démontage symbolique du chantier du McDo de Millau, par les militants de la Conf' de l'Aveyron.
 - « Le monde n'est pas une marchandise », Millau
 - Rassemblement altermondialiste au Larzac et José Bové, été 2003.
 - Au verso : Congrès inaugurant la création de la Confédération paysanne, décembre 1987.
- Crédit : Confédération paysanne



1^{ER} CONGRÈS RENNES DECEMBRE 1987
L'AGRICULTURE PAYSANNE
UNE NÉCESSITÉ POUR UNE SOCIÉTÉ MODERNE ET SOLIDAIRE

CONFÉDÉRATION PAYSANNE





LES AMI-E-S DE LA CONF' ONT 20 ANS, UNE HISTOIRE QUI CONTINUE

En 1998, la Confédération paysanne participe à la création d'ATTAC – Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne. Cette démarche renforce la dynamique de convergence des luttes, dans l'ADN du syndicat depuis sa création en 1987, et place son projet d'agriculture paysanne au cœur d'un projet politique plus global.

Au sein de la Confédération paysanne, un débat s'est instauré sur la question de savoir comment élargir, élargir encore, au-delà de ses propres rangs. Un tel élargissement permettrait-il d'accroître la force des mobilisations nécessaires contre la malbouffe ? Cette visée ne laisse pas indifférents nombre de non paysans qui ont le désir de soutenir la Confédération paysanne. Le 12 août 1999, à Millau, le démontage médiatisé du chantier d'un restaurant McDonald's en construction accélère cette prise de conscience.

Rapidement, 9 personnes sont poursuivies, 8 mises en garde à vue avec caution pour les relâcher. José Bové n'étant pas chez lui au moment de l'arrestation, la Confédération paysanne orchestre sa présentation en garde à vue (une photo désormais célèbre avec José portant des menottes) en refusant de payer la caution (qui sera payée par des centaines de personnes grâce à l'organisation d'une collecte).

À partir de là, la Conf' ne maîtrise plus rien : explosion médiatique et offres de soutien tous azimuts. Quelques demandes d'adhésions et beaucoup de dons d'argent et offres de dons. Dans le même temps, les paysans fauchent, sont poursuivis devant les tribunaux et les condamnations commencent à atteindre des sommes inquiétantes pour la survie du syndicat.

Dans quelques départements existent déjà des liens, sous forme de soutiens directs aux confédérations locales. Parfois même des demandes d'adhésions de non paysans. Au sein d'une partie de l'opinion, beaucoup s'interrogent, en effet, sur la question de comment participer à ces combats. L'adhésion de non paysans à la Confédération paysanne, déjà engagée dans quelques fédérations du sud de la France, faisait débat et posait un problème sur la nature même du syndicat.

Les 2 et 3 juillet 2002, le Comité national de la Confédération paysanne se saisit de la question. L'idée fait son chemin qu'une association regroupant des non paysans pourrait être d'un concours appréciable. Il existe déjà des structures dans lesquelles la Confédération est impliquée (Alliance, ATTAC, etc.). L'objectif serait de susciter la création d'une organisation de « proximité », afin de tisser des liens plus étroits et plus suivis avec les citoyens et, ainsi, de mobiliser la sympathie qui se manifeste ici et là. Le Comité national de juillet 2002 décide de « la conduite d'une enquête auprès des sympathisants non paysans qui ont manifesté leur souhait d'aider – voire d'adhérer à – la Confédération » qui n'est pas perçue comme un syndicat corporatiste. La Confédération nationale s'adresse à ses structures départementales, sollicite leur avis. Faut-il créer un « collège d'adhérents associés » ? Ou appeler à la création « d'une association d'amis de la confédération ».

La question est tranchée début juillet 2003. Le Comité national donne son accord pour la constitution d'une association, composée de militants et sympathisants non paysans. Des personnalités s'engagent à créer une association qui constituerait un appui solide aux combats de la Confédération paysanne et aux luttes pour l'environnement.

NAISSANCE D'UNE ASSOCIATION AMIE

Finalement, à l'initiative de la Conf' et avec le soutien de quelques personnalités (Albert Jacquard, Susan George, Marc

Jolivet, François Roux...) et après plusieurs mois de contacts et de discussions, l'association des Amis de la Confédération paysanne est constituée le 15 juillet 2003. Un conseil d'administration de six membres est mis en place (Michel Dupont, animateur en développement local, Alain Maurin, commissaire aux comptes, Jean-Luc Baudry, agriculteur, Susan George, écrivaine, Marc Mangenot, économiste, Marc Jolivet, artiste). Cette mise en place rapide (Alain Maurin et Jean-Noël Faure rédigent les premiers statuts en quelques heures) permet d'exister avant le grand rassemblement du Larzac. L'association reprend l'essentiel des objectifs du syndicat dans la définition de son objet : «cette association a pour but la promotion de l'agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs, notamment par le soutien de la Confédération paysanne et de ses activités». Les statuts et leur objet seront modifiés plusieurs fois pour tenir compte de l'évolution de l'association, de l'élargissement de son objet et de ses partenariats, des impératifs administratifs imposés aux associations d'intérêt général.

Bref, l'association est prête pour être présentée lors du grand rassemblement du Larzac.

C'est en effet lors de l'immense rassemblement du Larzac contre l'OMC – Organisation Mondiale du Commerce –, du 8 au 10 août 2003, qu'est lancé l'appel à rejoindre les Faucheurs volontaires pour ne pas laisser la lutte contre les OGM à la seule responsabilité de la Conf', et «Les Amis de la Confédération paysanne», pour un soutien humain de proximité aux paysans et paysannes. 300 000 personnes avaient envahi le plateau, faisant écho au forum social mondial de Porto Alegre de 2001 et au forum social européen de Paris - Saint-Denis en 2003. La lutte contre les OGM bat son plein. Les personnes qui frappaient à la porte de la Confédération paysanne pour lui apporter un soutien peuvent enfin se regrouper et participer aux combats pour une agriculture paysanne et nourricière, en rupture avec le productivisme, respectueuse de l'environnement, apte à offrir des conditions décentes de travail et de vie aux paysans.

Création de l'association « Amis de la Confédération Paysanne ». Avant première en Côte d'Or !

En 2003, Jean-Luc Baudry était paysan/militant de la Confédération paysanne. On se rencontrait aux réunions d'ATTAC à Dijon.

Après le démontage du Mac'do de Millau, le procès des paysans, l'incarcération de José Bové, les signataires des pétitions sur les marchés et dans les réunions nous interpellaient pour adhérer à la Confédération paysanne. Réponse : « impossible, vous n'êtes pas paysans/paysannes ! »

L'idée est alors venue de créer une asso de soutien à la Conf' et de défense de l'agriculture paysanne.

Jean-Luc donne le feu vert après un échange à Bagnolet avec José Bové, alors porte-parole de la Confédération paysanne !!

Un contact a lieu avec toutes celles et ceux qui soutenaient la lutte et lors d'une réunion à Pouilly en Auxois le premier groupe local était créé !

> Raconté par Francine Narbal

NOM : Prénom : Thérèse
Adresse : 21580 Arc sur Ville
Tel : 08 80 00 00 00 Fax :
e-mail :

☒ est favorable à la création d'une Association « les Amis de la Confédération Paysanne » en Bourgogne

☒ souhaite participer à la réunion de constitution de l'association

Cette réunion aura lieu le 14 juin 2003
(samedi)
à la salle polyvalente de Pouilly en Auxois
à 14h

ÇA VIENT DE LOIN

Historiquement, ça vient de loin. Longtemps, les mouvements paysans ont été considérés comme des jacqueries, des révoltes pouvant susciter de la sympathie, mais guère plus. La jonction des luttes sociales ouvrières avec celles des paysans était rare. Le soutien qu'ont apporté des paysans aux mineurs grévistes en 1947-48 ou en 1968, notamment en Loire Atlantique, n'avait pas effacé ce qui, dans l'inconscient populaire, était ancré sans être pensé : les paysans étaient toujours potentiellement les Versaillais du très réactionnaire Thiers. Symbole du protectionnisme de la fin du 19^{ème} siècle, la loi Méline, édictée pour soutenir les paysans face à la concurrence étrangère, apparaîtra comme une faveur. En fait, ce protectionnisme aura pour résultat de maintenir (en France) une masse paysanne sous influence des partis de droite et d'empêcher la modernisation de son agriculture. En Algérie, les colons, quant à eux, moderniseront leurs immenses domaines dans les années 1920 et 1930. Plus tard, les paysans seront aussi soupçonnés d'avoir tous profité du marché noir durant l'Occupation, malgré la participation ou le soutien de nombre d'entre eux à la Résistance.

Avec l'aide du plan Marshall (1948), la modernisation de l'agriculture devient une priorité. Elle sera menée tambour battant. Le traité de Rome en 1957 met en place le Marché commun et se dote d'une politique agricole commune visant l'autosuffisance alimentaire des six pays membres, via une modernisation accélérée et une culture intensive. La production va augmenter rapidement sans se soucier des dégâts qu'elle engendre.

Car les dégâts seront considérables : remembrement sans

précautions, élimination de très nombreuses fermes², disparition des paysans et paysannes (considérées alors comme travailleuses accessoires), des ouvriers agricoles, concentration des terres, accroissement de la taille des exploitations. **Une partie du monde agricole devient peu à peu dépendante de la filière agroalimentaire, et/ou de la grande distribution.** Les paysans sont pris en tenailles : d'un côté, les fournisseurs de matériel, d'engrais, de semences, de produits phytosanitaires, d'un autre côté, l'industrie de transformation et de la distribution. Les services techniques de l'État, le système bancaire, le Crédit Agricole en premier, sont massivement mobilisés. La révolte gronde. Dès les années soixante, des paysans passeront de la résignation à la contestation.

Des minorités s'organisent, d'abord au sein de la FNSEA – Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles. Le livre *Les paysans dans la lutte des classes* (Le Seuil, 1970) de Bernard Lambert, paysan en Loire-Atlantique, apportera un éclairage nouveau, décisif. Les paysans travailleurs avec B. Lambert, le MODEF – Mouvement de défense des exploitants familiaux –, et d'autres, initieront ou appuieront nombre de manifestations. **Les luttes sociales prendront rendez-vous au Larzac en 1973 pour soutenir les paysans du plateau menacés d'expulsion** (au profit de l'agrandissement d'un terrain militaire). La rencontre paysans-salariés-intellectuels est une réussite. La foule est immense. Les travailleurs de LIP (manufacture horlogère dont les salariés ont repris les rênes suite à la menace d'un plan de licenciement) – notamment – étaient présents en nombre, bien visibles. Bernard Lambert a salué cette conjonction d'un discours combatif, en s'exclamant « *Jamais plus les paysans ne seront des Versaillais ! Nous allons à un mariage, le mariage des ouvriers et des paysans, le mariage de Lip et du Larzac !* ». Au cours des années soixante-dix et au début des

2

Sources croisées : INSEE (tableaux de l'économie française, Les comptes de l'agriculture), ministère de l'Agriculture. 2,3 millions d'exploitations agricoles en 1955 (dont 80 % de moins de 20 ha), environ 400 000 en 2020 (dont 40 % de moins de 20 ha) ; 6,2 millions d'actifs en 1955, environ 650 000 en 2020 (dont quelques 400 000 paysans, hommes et femmes). 100 000 fermes en moins entre 2010 et 2020.

années quatre-vingts, la CNSTP³ (créée en 1981) puis la FNSP⁴ (créée en 1982), et quelques autres plus petites organisations, s'organiseront en se détachant de la FNSEA. Commence aussi à se « cristalliser » une opinion au-delà du monde paysan, autour des problèmes générés par le « progrès ». **En 1987, la Confédération paysanne est créée, principalement par les deux organisations les plus importantes de la contestation paysanne (la FNSP et la CNSTP).**

Une inquiétude, de plus en plus forte et explicite, s'est emparée de la population au sujet de la qualité des aliments, transformés ou non, provenant de l'agriculture et de l'élevage. Les manipulations douteuses sinon dangereuses ne datent pas d'aujourd'hui, elles ont cependant pris de l'ampleur avec la libéralisation du commerce et des capitaux, et la recherche du moindre coût pour le profit maximum, sans souci des conséquences non désirables.

Dans les années 1970, les « viandes aux hormones » ont défrayé la chronique. En 1985, l'affaire de la « vache folle » éclate en Grande Bretagne, puis s'étend aux autres pays européens. La viande aux hormones fait la une de l'actualité lors des négociations autour du CETA⁵ dans les années 1990. L'inquiétude des consommateurs s'accroît avec les aliments OGM, la salmonellose omniprésente, les gripes aviaires à répétition, etc.

Au niveau international, la lutte s'organise. La Via Campesina, mouvement international portant la voix des paysans et des paysannes du monde, est créée en 1993. Elle est à l'origine de la notion même de souveraineté alimentaire, et porte haut et fort la vocation nourricière d'une agriculture de qualité, et la solidarité entre les peuples.

Le démontage à Millau du McDo en construction le 12 août 1999, geste hautement symbolique et médiatisé, contribue à alerter l'opinion, à renforcer les prises de conscience concernant l'alimentation.

3 CNSTP : confédération nationale des syndicats de travailleurs paysans.

4 FNSP : fédération nationale des syndicats paysans ;

5 *Comprehensive Economic and Trade Agreement* ou Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne.

DES DÉBUTS À MARCHÉ FORCÉE

Le 2 septembre 2003, la première réunion de bureau (Michel Dupont, Alain Maurin – trop tôt disparu–, Marc Mange-not, Jean-Noël Faure, une des chevilles ouvrières lors de la phase exploratoire, qui assure la prise de notes manuscrite de la séance, et Marie-Thérèse Richard, qui accomplit un énorme travail de secrétariat) est consacrée à l'organisation et à la promotion de l'association. La cotisation est fixée à 1€ minimum pour l'année 2003. Il est convenu de répartir les fonds recueillis (cotisations et dons) pour soutenir la Conf' : 40% pour le national et 60% pour les départements.

Les difficultés financières auxquelles est sévèrement confrontée la Confédération paysanne conduiront par la suite à réorienter la totalité des fonds recueillis vers le national tout en gardant une marge pour des soutiens plus ciblés ou des demandes spécifiques au niveau local.



Les débuts

> Raconté par Marithé Richard

En 2003, à la demande de nombreux citoyens qui souhaitent apporter leur soutien aux combats menés par les paysans de la Confédération paysanne, syndicat professionnel, a été créée l'Association des Amis de la Confédération paysanne. Les membres fondateurs furent Albert Jacquard, Susan George, présidente d'ATTAC, et Marc Jolivet, humoriste et écologiste convaincu.

Le premier Conseil d'administration s'est tenu à Bagnolet. Il y avait Jean-Noël Faure qui avait œuvré à la création de l'association, ainsi que Marc Mangelot et Jean-Jacques Bailly, trésorier de la Confédération paysanne. Le premier bureau de l'association était composé de Michel Dupont, président, d'Alain Maurin, trésorier, qui hélas nous a quittés, avec le soutien de Jean-Luc Baudry, paysan en Côte d'Or. Participaient par la suite également Serge Muller, ami de

Michel Dupont et moi-même, sœur de paysan confédéré. Je soutenais activement les actions des paysans de mon département.

Cette première réunion a mis en place la structure qui a fédéré les nombreux soutiens à la Conf'. Nous n'avions ni local ni ordinateur. Les salariés de Bagnolet ont accepté de partager leurs outils de travail et nous ont accueillis cordialement (merci à vous Brigitte, Florence et Zorha). Certains ont été mis à contribution pour organiser les contacts et le site (merci à Jean-Pascal). Il était très important d'apporter des réponses précises à toutes les questions qui étaient posées : les paysans confédérés prenaient souvent le relais. Toutes les contributions étaient bienvenues et ont participé au démarrage de cette association.

2003 était l'année au cours de laquelle les citoyens soutenaient la lutte contre les OGM en plein champ aux côtés des paysans confédérés et le travail ne manquait pas.

La première lettre d'information ne faisait qu'une page. L'Assemblée générale, en 2004, s'est tenue chez un paysan confédéré et a permis des échanges constructifs. Le Conseil d'administration s'est élargi à des amis venus de province (Éric, Charles, Gilbert) et de la région parisienne (Philippe et Isabelle). Enfin, je n'étais plus la seule femme ! Avec Isabelle, ce fut très facile de travailler car nous partagions les mêmes buts pour animer l'association. Nous répondions positivement aux sollicitations d'associations proches, telles que Artisans du Monde, le Forum pour la Paix. Nous organisions des soirées débats dans les cinémas proches. Les participants étaient ravis de pouvoir échanger avec des paysans qui venaient volontiers les informer.

Au cours des années suivantes, les Amis ont organisé des journées d'été, des marchés paysans, des actions de soutien aux côtés des paysans (présence et aide lors de l'occupation de la maison du lait.) Le Conseil d'administration s'est ouvert à de nouvelles personnes.

Avancer et poursuivre le combat aux côtés de paysans confédérés est nécessaire, car nous sommes responsables des choix qui pénaliseront les générations futures.

L'ÉLAN EST DONNÉ

Le 15 octobre 2005, l'assemblée générale de l'association adopte le triptyque « produire-employer-préserver », soit l'économique, le social, l'environnemental, déclinaison du concept d'agriculture paysanne. Les Amis soutiendront aussi la Conf' dans ses combats « sociétaux » (contre l'exclusion, le nucléaire, « contre le projet libéral de constitution européenne » et, d'une façon générale, contre le néolibéralisme). Cela ne va cependant pas de soi au sein de l'association. Des débats difficiles (souvent biaisés), complexes et récurrents, qu'il s'agisse, par exemple, de la question des services publics ou de la lutte contre les traités de « libre » échange, ne permettent pas aux Amis de rejoindre la Conf' dans tous ses combats non strictement syndicaux. Des divergences conduiront l'association à se mettre en retrait par rapport aux engagements de la Conf'. Des démissions s'en suivront.

Néanmoins, l'association progresse en nombre. Son organisation évolue à mesure qu'elle développe des actions propres (journées d'été, marchés paysans, campagne « Décidons de notre alimentation »...) ou en partenariat (avec la Confédération paysanne, avec la Plateforme pour une autre PAC, et d'autres partenaires). En s'appuyant sur les forces existantes, le développement de groupes locaux est très tôt retenu, soit en « sections » de l'association nationale, soit en associations loi 1901. Le décollage sera cependant tardif. À partir de 2016, des référents locaux pourront assister aux conseils d'administration de l'association sans voix délibérative.

Après quinze ans de présidence masculine, l'association portera à la présidence trois militantes (Francine Narbal, Violette Auberger, Colette Dinahet) qui travailleront de façon collégiale. En 2019, l'association adoptera à la majorité la modification de son intitulé et deviendra « Les Ami·e·s de la Confédération paysanne ». Puis, avec la suppression des titres de président et de

secrétaire en juillet 2019, l'ensemble du bureau devient responsable collégialement du fonctionnement de l'association.

Circuit local Alterconsos et Ami·e·s de la Conf'

> Raconté par Isabelle Suzanne M'Bengue

En 2003, j'ai découvert la création des Amis de la Conf' au Larzac ; je les ai rejoints en 2004.

À cette époque, avec les copains, nous étions engagés dans les mouvements altermondialistes, ATTAC, Action Consommation... et posions les bases du circuit court «Alterconsos» avec François Dufour.

Depuis Porto Alegre, nous nous interrogeons sur le concept de souveraineté alimentaire et cherchions à développer des alternatives aux circuits conventionnels. Nous étions aussi interpellés par la présence d'ouvriers agricoles venant d'Afrique subsaharienne qui vivaient dans «le squat des 1000» à Cachan avant son évacuation.

Se rapprocher de la Confédération paysanne permettait de mieux décrypter les problématiques agricoles locales et globales. Rejoindre Les Amis de la Conf' m'est apparu évident. Cela représentait à mes yeux un bel axe de lutte des citoyens aux côtés des paysans.

J'y ai trouvé les liens et les échanges qui m'ont aidée à développer notre circuit local Alterconsos, convaincue que l'action locale est indispensable pour asseoir la relocalisation de l'agriculture de proximité en France et ailleurs dans le monde.

Les rencontres avec des adhérents, militants engagés aussi dans d'autres organisations, ont été riches, positives, néanmoins le parcours n'a pas toujours été aisé.

Au début nous étions deux femmes, puis trois, au Conseil d'administration des Amis de la Conf', face à des hommes parlant bien fort. Se faire entendre n'a pas toujours été chose facile mais nous avons tenu bon, fait des propositions innovantes qui avec le temps ont été validées.

C'est pour cela qu'aujourd'hui je tiens à saluer une association qui va de l'avant et a su se renouveler avec une présence féminine forte, jeune et créative.



Dans la catégorie «jeunes femmes» : intégration réussie.

À l'origine, il y a un terreau favorable, un intérêt particulier pour la cause :

- *un appétit pour l'agriculture et la production de nourriture que l'on mange avec plaisir, faite à partir de la terre et transformée par des humains ;*
- *un intérêt pour ces humains – les paysans et les paysannes – qui travaillent de tout temps et partout sur terre pour se nourrir et nourrir les autres ;*
- *un lien affectif à la nature, aux animaux, aux paysages variés formés par l'agriculture.*

Et cette histoire, elle n'est pas familiale. Elle est sensible et personnelle, elle forme un tout, bien ancré en chacune de nous, avec cette envie de nous rapprocher de celles et ceux qui portent un projet de société qui nous parle : ces paysans et paysannes engagés, qui nous ont marquées et donné envie de les soutenir, de marcher à leurs côtés, ces enseignants et enseignantes, militantes et militants qui ont façonné notre vision du monde.

Aujourd'hui, nous adhérons pleinement aux analyses de la Confédération paysanne sur les dysfonctionnements de notre société, à sa proposition d'un autre projet de société, enraciné, politisé, pensé et intelligible, à ses luttes contre les gros qui écrasent et exploitent, et à ses modes d'action de désobéissance que l'on croit justes.

Alors on passe le pas, on participe à quelques actions puis on adhère à l'association des Ami-e-s de la Confédération paysanne.

On se fond et se fait accepter dans un nouveau collectif, qui a une histoire, un mode de fonctionnement, une culture politique, et on lui donne de nouvelles colorations par notre arrivée, notre engagement, nos actions.

On y trouve de quoi s'épanouir, de nouvelles rencontres qui nous enrichissent : un attrait pour l'échange, le débat, un intérêt et une amitié pour des militants et militantes d'autres générations, qui ont créé l'association et ont de longues expériences et cultures militantes passionnantes, des valeurs d'humanité, d'ouverture à la différence, en France et à l'étranger, un engagement viscéral dont la flamme ne s'éteint pas avec l'âge, des analyses poussées, des personnes qui font, des personnes qui sont engagées et passionnées.

Et puis on apporte ce que l'on peut :

- des expériences associatives étudiantes et des liens avec les étudiants à travers la Semaine de l'agriculture paysanne dans les grandes écoles et les universités, des connaissances du système agro-alimentaire en sciences politiques, géographie, agronomie ;
- une approche éco-féministe où l'on cherche à sortir des manières de fonctionner basées sur la domination et à avancer plutôt dans la parole respectée, même quand les débats sont passionnés, dans la bienveillance et la légitimité d'être écoutée car en démocratie, chaque voix compte et l'enjeu est de trouver des consensus ;
- on accompagne le mouvement inclusif qui nous semble important, même si en effet, les moyens de la langue ne sont pas faciles à mettre en œuvre ! Nous sommes dans une période de transition, alors on tâtonne, pour que citoyens et citoyennes (à défaut de citoyen.ne.s), reprennent la main sur la production de leur alimentation !

Bref, nous voilà membres des Ami-e-s de la Conf', bien déterminées à faire partie de cette aventure incertaine mais passionnante, dans tous les cas nécessaire, pour notre avenir et celui des encore plus jeunes, qui arrivent à grands pas, et que l'on espère bien compter à nos côtés (dans une société un peu plus sympa).

> Raconté par Eudora Berniolles

UN RAYONNEMENT ACCRU

Depuis l'appel lancé lors du grand rassemblement du Larzac en août 2003, l'association des Ami·e·s de la Confédération paysanne a parcouru un beau chemin, a rencontré des obstacles, connu des débats et des controverses, comme tout collectif humain. Elle poursuit son action, apportant son soutien indéfectible à l'agriculture paysanne.

En plus des donateurs, l'association rassemble en 2023 quelque 1900 adhérents, qui participent aux luttes locales et nationales, contre les OGM, contre l'usage de pesticides, pour le partage de l'eau... L'association a également produit des documents, initié des campagnes (pour l'agriculture paysanne, « Décidons de notre alimentation! », « Regards d'Ami·e·s sur le rôle des régions »...), s'est engagée non sans discussions préalables dans des collectifs plus larges (Stop TAFTA et CETA, Plateforme pour une autre PAC, collectif Pour une Sécurité Sociale de l'Alimentation, Objectif Zéro OGM). Depuis 2017, Les Ami·e·s de la Conf' ont par ailleurs mis en place, avec leurs partenaires de Terre de liens Île-de-France et du Réseau AMAP Île-de-France, des formations à destination de leurs adhérents, permettant d'approfondir et de mieux comprendre les enjeux du monde agricole, afin de soutenir efficacement les paysans et paysannes.

En 2023, date de la rédaction de cette histoire, l'association est reconnue nationalement et localement, par nombre de partenaires. Partenaires, eux aussi mobilisés pour le droit de vivre des hommes et des femmes, travailleurs de la terre, de la mer, de la forêt. Au commandement : la solidarité active et l'intelligence collective. L'objectif premier : mener bataille pour permettre l'accès de tous et de toutes à une nourriture saine et suffisante, dans le respect des ressources et de l'environnement et des pratiques alimentaires régionales.

La souveraineté alimentaire, revendication définie par La

Via Campesina (l'internationale paysanne), reprise par la Confédération paysanne, est au fondement de nombre d'actions, de réflexions, d'initiatives.

En 2019, le «Comité Solidarités Paysannes Internationales» de France Amérique Latine lance la caravane des droits des paysans avec ses partenaires, dont les Ami·e·s de la Confédération paysanne. Lors de l'AG de novembre 2021, germe l'idée de créer une commission internationale au sein des Ami·e·s. Son objectif est de poursuivre le travail de diffusion de la Déclaration sur les droits de paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales (UNDROP) adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2018. En lien avec la commission éponyme de la Confédération paysanne, cette nouvelle commission s'inscrit précisément dans la mission d'éducation populaire des Ami·e·s de la Confédération paysanne et dans le soutien de l'agriculture paysanne qui nourrit les citoyens et sauvegarde les écosystèmes sur l'ensemble des continents.

La construction de cette commission internationale se fait en marchant, en apprenant, en organisant des actions concrètes. C'est ainsi qu'en 2022, à l'initiative de cette commission, les Ami·e·s ont participé à l'accueil de jeunes représentants du Mouvement des Travailleurs ruraux Sans Terre du Brésil, en tournée en France. Des activités ont été organisées par les Ami·e·s en région parisienne, dans le Nord et dans la Somme. Ces échanges internationaux nous confortent dans l'importance des luttes paysannes à travers le monde et de la construction des solidarités entre les peuples.

La souveraineté alimentaire réintroduit le droit des peuples à décider comment produire et comment se nourrir. Les combats pour la justice, l'égalité, la solidarité demeurent. L'association des Ami·e·s de la Confédération paysanne n'est pas de trop pour les renforcer, les élargir, les rendre plus efficaces. Les Ami·e·s disent que la dimension humaine de l'activité économique et

sociale doit revenir impérativement. Les firmes multinationales de l'agrobusiness, de la grande distribution, de la transformation, de l'industrie chimique et mécanique, de la finance ne l'entendent pas ainsi. Elles se moquent de l'humain et des écosystèmes. Malgré des discours (lénifiants ou rutilants, c'est selon) elles sont soutenues par les pouvoirs publics qui légifèrent en leur faveur. Les organisations internationales (l'OMC, le FMI, l'OCDE, l'Union européenne) ne sont pas en reste. Homme ou femme, jeune ou moins jeune, citadin, banlieusard, rural des villages ou de la campagne, le lecteur comprend que cette histoire, pour modeste que soit encore l'association des Ami·e·s de la Confédération paysanne, doit être poursuivie, amplifiée. Il ou elle, peut la rejoindre, la renforcer, apporter son savoir et sa vitalité propres, pour un avenir fraternel du bien vivre ensemble.

Cette solidarité internationale constitue un point d'orgue pour les Ami·e·s. Déjà en 2012, pour soutenir les Palestiniens sans cesse menacés d'expulsion ou expulsés de leurs terres et de leur habitat avec brutalité, en contradiction avec les droits humains et le droit international, quatre militants de l'association avaient été d'un voyage organisé par la Confédération paysanne en Palestine et avaient participé sur place à des débats et à la cueillette des olives le long du mur et des colonies qui spolient la terre palestinienne.⁶

OGM, LE GRAND DÉSAMOUR

La bataille contre les OGM sera le thème majeur des premières années d'activité des Amis de la Confédération paysanne. Le combat des Faucheurs volontaires de plantations OGM en plein champ est soutenu par les Amis. C'était sans compter avec l'œil du maître, autrement dit le regard suspicieux de l'administration fiscale. En réponse à la demande d'auto-

⁶ Aggression à Gaza et colonisation : halte aux crimes d'Israël. La Confédération paysanne avec les paysans palestiniens. Communiqué du 25.11.2012 : www.confederationpaysanne.fr/actu.php?id=925

risation de recevoir des dons et de délivrer des reçus fiscaux, «le correspondant associations» de la Direction des services fiscaux de la Seine-Saint-Denis (courrier du 29 décembre 2004) fait observer que certaines activités «sont en contravention avec la législation en vigueur. Cette absence de conformité est d'ailleurs clairement reconnue par le porte-parole [entendez José Bové] le plus médiatique de la confédération que vous soutenez (...). Le soutien financier aux Faucheurs volontaires dépasse en effet le financement de manifestations autorisées dans le cadre de la défense d'intérêts collectifs : il s'exerce au détriment du droit de propriété et constitue un trouble de l'ordre public...». Droit de propriété violé, ordre public troublé, c'est sérieux. Il faut s'expliquer. Alain Maurin (trésorier) demande à être reçu par le «*correspondant associations*» de l'administration fiscale. Il fait valoir que l'appel à rejoindre les «Faucheurs volontaires» ne figure plus parmi les activités de l'association et que les soutiens financiers aux Faucheurs volontaires sont



● Première destruction d'un champ expérimental de colza OGM, dans l'Isère, en juin 1997.
Crédit : Confédération paysanne



- Action citoyenne contre Monsanto. Crédit : Confédération paysanne
 - Viticulture : action du 22 janvier 2007 «Reprenons notre avenir en main avec la viticulture paysanne»
- Crédit : Confédération paysanne



de simples contributions financières pour la défense juridique des Faucheurs poursuivis en justice. Le père fouettard fiscal convient de la bonne foi de la démarche. Il considère, d'une part, la faiblesse des fonds récoltés jusqu'alors, d'autre part, que le soutien moral de l'association implique seulement une présence physique lors des procès et une contribution financière lorsque les honoraires excèdent les capacités financières des personnes mises en examen. L'association est absoute. Elle «présente (dès lors) les caractéristiques d'une œuvre ou organisme d'intérêt général (...)», habilitée à recevoir des dons et à délivrer des attestations (reçus fiscaux) ouvrant droit à réduction d'impôt. Cette question de la nature et de la destination des dons collectés par appel à la générosité du public reviendra souvent. Chaque fois, il faudra prendre garde à demeurer dans les règles.

Monsanto, grand maître ès-OGM, ès-pesticides, ès-semences (type «terminator»), est l'une des bêtes noires de la Conf', de nombre de collectifs et d'ONG. En 1998, une escouade de la Conf' détruit des parcelles de maïs et de soja génétiquement modifiés, cultivés en plein champ, à Monbéqui (Tarn et Garonne). Le colosse Monsanto n'est pas content, vraiment pas content. La firme scélérate obtient du Tribunal (Montauban) la condamnation de la Conf' pour destruction (neutralisation) de plantations expérimentales. Le 15 novembre 2005, un huissier présente un commandement de payer quelques 200 000 euros de dommages et intérêts. Monsanto s'acharne et demande au tribunal de saisir les comptes bancaires de la Conf'. Le 29 novembre 2005, les Amis de la Conf' lancent un «appel à la solidarité financière», font un communiqué («Ne laissons pas Monsanto étrangler financièrement la Conf'»), rédigent un tract à diffusion large.

Le slogan «Monsanto pille et tue les paysans, ruine l'environnement, menace la santé des Hommes», est adopté par la Conf' et un collectif d'associations. En quelques semaines, les dons recueillis s'élèvent à 145 000 euros. C'est un succès. Un

second succès devant les tribunaux met à mal la (trop) puissante société Monsanto. L'avocat de la Conf' a montré que la demanderesse (une filiale de Monsanto en France) n'avait plus d'existence juridique, ayant été dissoute antérieurement. Le 28 avril 2006, le Tribunal de grande instance de Bobigny annule la saisie des comptes de la Conf' par Monsanto. La société Monsanto, prise en défaut malgré son armée d'avocats trop sûrs d'eux-mêmes, ne fera pas appel, craignant sans doute une nouvelle campagne médiatique qui nuirait à son image déjà bien dégradée. La lutte contre Monsanto et ses produits ne s'arrêtera pas pour autant. En 2018, Monsanto devenue filiale de Bayer (multinationale allemande de la chimie) demeure la cible de nombreux combats.

Les luttes contre les OGM, les nouveaux OGM, les OGM cachés, n'ont pas cessé dans cette période qui a vu les Amis de la Conf' souvent au premier plan. Le 3 janvier 2008, quinze militants anti OGM, dont José Bové, entament une grève de la faim avec pour objectif d'obtenir avant le 9 février l'activation de la clause de sauvegarde suspendant la culture en France du maïs MON 810. Les Amis de la Conf' étaient présents. Au grand dam de la FNSEA, le gouvernement décide de déclencher la clause de sauvegarde. La grève de la faim cesse le 11 janvier. La revue Inf'OGM, toujours vivante et bien vivante, dont Serge Muller (malheureusement disparu) a été administrateur, continue à décortiquer les textes de lois, la propagande pro-OGM, plus ou moins sournoise, toujours trompeuse.

À la lutte contre les OGM s'ajoute la bataille pour les semences paysannes qu'anime notamment Guy Kastler, paysan philosophe membre de la Conf'. Puis, plus récemment, la lutte contre les nouveaux OGM obtenus par mutagenèse (modification d'un gène d'une plante) en lieu et place de la transgénèse (introduction d'un gène étranger dans le génome d'un organisme). Les Ami-e-s sont encore et toujours mobilisés, avec la Conf' et de nombreuses autres organisations de la société civile.

LES NAUFRAGEURS DU VIN



La Commission de l'Union européenne en pinçait pour le vin industriel. Du vin industriel pour les manants ! Du vin de qualité pour les possédants et les puissants ! De quoi s'agissait-il ? Selon l'«Appel ultime contre les naufrageurs du vin», lancé à l'initiative de la Confédération paysanne le 25 octobre 2006, *«Rien de moins que de légaliser au niveau européen l'arrangement de nos vins, afin de les rendre compatibles avec un standard de consommation imaginé par les spécialistes du marketing des grands alcooliers internationaux. On pourra aromatiser le vin [par exemple avec des copeaux de chêne], lui enlever de l'alcool, lui rajouter du glycérol, fermenter en Europe des moûts concentrés d'Argentine ou bien encore importer des jus de raisin pour fabriquer des «vins» suédois ! On pourra mélanger les continents et mettre en concurrence les misères afin de profiter de l'exploitation des travailleurs des nouveaux pays producteurs pour payer son vin moins cher en supermarché»*. Tout cela s'accompagne d'un plan d'arrachage de vignes (400 000 hectares en France), de la dérégulation des plantations ouvrant la voie à la production de vins dans des pays où la vigne ne pousse pas, mais où se créent des usines à vin artificiel, chimique, mécanique, fait de bric et de broc avec des moûts de toutes provenances.

C'est pourquoi l'appel affirme :

- ▶ NOUS RÉSISTONS à un projet de réforme qui fait fi de la dimension culturelle, sociale, économique et environnementale de la viticulture et condamne le Vin à l'insignifiance !
- ▶ NOUS SOUTENONS une réforme qui applique au Vin le principe d'exception culturelle et donne un avenir à la viticulture paysanne !
- ▶ NOUS APPELONS à un grand débat public sur l'avenir de la viticulture et des vigneronns européens.

Le comité de parrainage d'une soixantaine de personnalités comprend des artistes (humoristes, comédiens, réalisateurs, cinéastes, écrivains, conteuses, photographes, plasticiens), des journalistes, des chercheurs, des scientifiques, des universitaires de nombreuses disciplines. Et bien sûr des vignerons, des (chefs) restaurateurs (leurs complices), des œnologues, des responsables associatifs (dont les Amis de la Conf'), des syndicalistes...

La pétition sera relayée par les fédérations départementales de la Conf', par le MODEF, par de nombreux journaux.

Les vignerons de la Conf' (aidés par un fort contingent d'Amis) ont tenu un stand à la fête de l'Humanité les 15, 16 et 17 septembre 2006. Stand très fréquenté. Pour manger, boire ou goûter des vins parmi les meilleurs. Quel succès ! Quelle démonstration ! Il y avait des vins de qualité de toutes les régions viticoles de France. Des documents ont été mis à disposition du nombreux public de la fête de l'Huma. Des rencontres nombreuses ont été organisées. Au grand débat du dimanche matin participera Pascal Frissant, responsable de la commission viticole de la Conf' et producteur d'excellents vins (comme il se doit).

La circulaire sur le vin ne sera finalement pas suivie d'une Directive qui aurait repris les points les plus contestés ; en revanche, d'autres circulaires ont par la suite été émises, qui ont favorisé la pratique des « mélanges ».



Altertour pour lutter contre le dopage qui n'est pas une spécificité du sport. Il se rencontre dans l'agriculture, dans la vie courante. Altertour est une initiative de l'association sur une proposition originale de Dominique Béroule, membre du conseil d'administration, organisateur inlassable et partageux. Jean

Azan, avec l'enthousiasme du jeune homme qu'il est resté, écrit après coup *« quand nous avons parlé pour la première fois de l'Altertour lors des 20 ans de la Confédération paysanne sur l'Aubrac, j'ai tout de suite adhéré, pensant qu'il s'inscrivait dans la logique de la « marche des gueux » en Inde, des marches antinucléaires (...), dans la logique de la marche du Larzac qui s'est déroulée il y a juste trente ans »*. On ne peut mieux dire. Altertour, avec ses cyclistes non dopés, ne cherche ni la performance ni la compétition. À chaque étape sont organisés des débats sur le dopage de la nature, des confrontations d'expériences alternatives visant le retour à la sagesse dans la production. L'Altertour est parrainé par de nombreuses personnalités comme Edgar Morin, Jean-Pierre Berlan, Christian Vélot, Guy Kastler (paysan de la Conf'), soutenu ou organisé avec le concours d'un grand nombre d'associations et d'organisations, dont la FNAB⁷ et la Confédération paysanne.

Le premier Altertour, du 4 au 27 juillet 2008, fera étape à Mortagne-sur-Gironde le 18 juillet où se déroulent les premières journées d'été des Amis de la Conf' (sur une proposition de Jean Azan). Les altercyclistes, fatigués, arrivés par petits paquets seront accueillis et restaurés (naturellement).

La seconde édition de l'Altertour, sans oublier la lutte contre les OGM et autres dopants, informe et engage le débat sur ce que A. Rafalovitch et D. Béroule appellent le « dopage des télécommunications par les ondes à haute fréquence » (*Campagnes Solidaires* n° 241, juin 2009). Partis le 4 juillet de Besançon, les altercyclistes non dopés arriveront le 9 août à Notre-Dame-des-Landes (*Notre-Dame-des-Luttes*, pour les intimes), lieu hautement symbolique. Ils seront notamment accueillis par les zadistes, Susan George, Aurélie Trouvé (ATTAC), Marc Mangenot (Amis de la Conf'). L'Altertour, dont Serge Muller fut un artisan, poursuit sa route, sans que les Amis (membre fondateur) y participent activement.

En 2003, l'année du fameux grand rassemblement du Larzac, une entrée à la fois tardive et naïve en activisme écologique laissait envisager le montage de projets ambitieux. La coopération de plusieurs organisations non-gouvernementales telles que les Amis de la Conf', nouvellement créée sur le Larzac, ou encore ATTAC, devait pallier le manque d'information du public. De cette volonté sont nées des opérations coordonnées sur la question centrale à l'époque des OGM, d'abord nationales avant d'être étendues à l'international, d'abord simultanées avant d'être distribuées sur plusieurs semaines en avril 2007. Outil indispensable, un site Internet recueillait et diffusait les éléments montrant la progression puis la réalisation du projet Altercampagne - une autre campagne de communication pour une autre campagne - distribué sur plusieurs sites géographiques, impliquant le 8 avril 2006 un millier d'organisations internationales. Etant donné le peu de moyens mis en œuvre (des échanges de courrier et des soirées passées à l'actualisation du contenu d'un site web), il est apparu que ce genre de manifestation d'éducation populaire pouvait être renouvelé, voire appliqué à un thème plus large que celui de l'agriculture intensive.

En juillet 2007, pendant que le Tour de France cycliste mettait en compétition des laboratoires pharmaceutiques soutenant le moral des coureurs, une petite famille longeait à vélo le canal de la Mayenne, trouvant chaque fin de journée un endroit accueillant pour bivouaquer. Cette belle expérience ne pouvait-elle pas être partagée, qui plus est en l'enrichissant de rencontres avec des militants écologistes ? Par superposition d'expériences récentes, l'opportunité d'un tour cycliste alternatif est progressivement devenue une évidence... en y associant une réflexion sur la notion de dopage. Il y avait d'abord la possibilité d'un nomadisme idéal, rythmé par les fins d'étapes chez des sédentaires accueillants et exemplaires dans leurs convictions d'un renouvellement social. Il y avait ensuite quatre années de coopération réussie ayant réuni sur la toile Internet nombre de groupes locaux «anti OGM-commerciaux». Enfin, dans un système globalisé animé par l'esprit de compétition, la notion de dopage dépassait

le seul domaine de la compétition sportive. L'économie, l'agriculture, les transports, l'énergie, les télécommunications, suivaient – et continuent à suivre – le principe d'une augmentation à court-terme de certaines capacités, mais qui s'avère néfaste à long-terme pour l'environnement et la santé, engendrant dépendances et dégradations (documentaire : L'âge de tous les dopages - 2011). Partant de ce constat, un Tour de France solidaire pouvait sans doute contribuer à faire connaître des alternatives au dopage généralisé de la société, au moyen d'animations et de conférences sur des lieux de rendez-vous entre des militants et le public, sans oublier les altercyclistes... à supposer qu'ils puissent y arriver à temps !

Mais le véritable envol du projet eut lieu quelques semaines plus tard à l'occasion des « 20 ans de la Confédération paysanne » sur le plateau de l'Aubrac, grâce au stand des Amis de la Conf' présentant notamment la possibilité d'un « Tour de France de la Biodiversité Libre et Non-dopée ». Entourant une carte de France sur laquelle une grande boucle avait été dessinée avec sa vingtaine d'étapes, un texte de présentation prônait la solidarité en proposant un parcours cycliste en relais, ponctué de manifestations éducatives et festives. A l'époque, rien n'existait de ce programme, et pourtant, une feuille d'inscription – pour le moins prématurée – s'était déjà vue remplie de participants potentiels. Heureusement, d'autres organisations militantes et plusieurs bénévoles ont ensuite contribué à ce que les premiers inscrits puissent, avec d'autres altercyclistes, prendre en juillet 2008 le départ du premier AlterTour, accompagné de son AlterBus inspiré du « Magical Mystery Tour » des Beatles.

L'aventure ne faisait que commencer...

> Raconté par Dominique Béroule

LES BATAILLES DU LAIT



Les producteurs de lait sont depuis longtemps aux prises avec une multitude de problèmes, dont ceux du prix fixé par la profession, où dominent les collecteurs et les transformateurs. On ne compte plus les manifestations avec ou sans tracteurs, avec ou sans animaux, sur tout le territoire et hors de France (en Belgique, en Allemagne, etc.).

À l'entrée du salon de l'Agriculture en 2009, par un froid matin d'hiver, la Conf' décide de distribuer du lait frais aux visiteurs. Plusieurs camions-frigo sont mobilisés. Les verres de lait sont massivement acceptés dans la bonne humeur. Les Amis donnent un sérieux coup de main. Une chenille blanche, longue d'au moins cinquante mètres, portée par des dizaines de paysans et d'Amis, parcourt les allées du salon en scandant des slogans. L'événement ne passe pas inaperçu. Il se conclut par une conférence de presse improvisée puis par une rencontre avec le ministre de l'Agriculture.

Le même mois, c'est place de la République à Paris que seront installés plusieurs camions-frigo, deux ou trois jours durant, pour offrir du lait à tous ceux qui le souhaitent (22 000 litres distribués)⁸. Il y aura foule et tout le lait sera écoulé. De nombreux Amis participent à l'opération. Bien des habitants du quartier reviendront, pour en redemander, pour remercier les paysans de leur avoir livré du lait, du bon, qui a du goût et ne ressemble en rien au fade lait de conserve mis en vente dans les épiceries et les grands magasins alimentaires.

L'occupation du CNIEL (Centre national interprofessionnel de l'économie laitière) en 2010 est une autre des actions emblématiques, astucieuses, courageuses et spectaculaires organisées par la Conf'. De nombreux paysans se relaieront 24 heures sur 24, durant cinq semaines. Dès le 8 septembre, début



- Bataille du lait, 2009. Crédit : Confédération paysanne
- Action contre la ferme usine des 1000 vaches. Crédit : Novissen, Confédération paysanne





- Action de soutien aux militants de la Confédération paysanne arrêtés lors du démontage de la chaîne de traite des 1000 vaches.
Crédit : Les Ami-e-s de la Confédération paysanne



de l'occupation, les Amis sont en renfort. Ils feront notamment partie du groupe de gestion sanitaire de la grève de la faim.

Deux questions importantes, parmi d'autres, motivent cette action. D'une part, le prix du lait n'est en rien rémunérateur, d'autre part, il est déterminé par les instances du CNIEL dont la Conf' n'est pas membre. L'occupation va se radicaliser. Six paysans⁹ entament une grève de la faim qui durera 22 jours. Il faut préciser que dès le 9 septembre, le président du CNIEL refuse le pluralisme et donc l'entrée de la Conf' dans les instances de l'interprofession laitière. Une première rencontre a lieu au ministère de l'Agriculture le 10 septembre, sans conclusions. Le 14 septembre La Maison du Lait assigne la Conf' en référé et demande 50 000€ par jour d'occupation. Le 16 septembre, le tribunal nomme un médiateur qui ne parviendra pas à régler le conflit. Les soutiens s'affirment, de plus en plus nombreux. Le 17 septembre, et sans arrêt par la suite, de nombreux députés (de gauche et écologistes), des syndicalistes rendent visite aux occupants et aux grévistes de la faim. Parallèlement, la Conf' lance le mot d'ordre de refus de payer la CVO. CVO, cet oxymore signifie «Cotisation Volontaire Obligatoire». Cette «cotisation» sert au financement des interprofessions dont celle de la production laitière (le CNIEL, créé en 1973)¹⁰. Pour la Conf', si tous les producteurs sont cotisants, tous doivent être représentés et défendus. C'est bien pour cela que le 9 octobre une soixantaine de paysans confédérés va compléter les effectifs occupants. Dans la semaine du 4 octobre de nombreuses actions sont menées auprès notamment des directions départementales et régionales de l'agriculture. Le 11 octobre, l'Association des régions de France demande au Premier Ministre «*des mesures d'urgence mettant fin au monopole syndical*». Le 15 octobre les occupants sont expulsés, sans heurts, de la Maison

9 Josian Pallach, Christian Vincent, André Bouchut et, dans les premiers jours : Michel David, Jean-Marc Thomas et Christian Roqueirol

10 La Cour des Comptes a constaté plusieurs fois des incohérences dans l'utilisation du produit des «CVO». La revue France agricole avait noté de son côté que sur 38 millions d'euros collectés en 2009, quatre cent mille allaient dans les caisses de la FNSEA.

du lait. Sur un air connu, ils chantent « *cette maison est à nous, nous reviendrons* ». Le 8 octobre, une réunion sera organisée par le ministre de l'Agriculture. Il sera alors mis fin à la grève de la faim. La Conf' sera finalement admise dans l'interprofession.



La bataille du lait

Les gens étaient déjà nombreux quand les Amis sont arrivés sur la place de la République pour la distribution de lait organisée avec le Secours populaire. Les autres (FNSEA et future Coordination rurale) avaient choisi de répandre le lait devant les préfectures et dans les champs. Fidèle à ses idées, la Conf' avait décidé de le donner à ceux qui en avaient besoin. Le Secours populaire avait bien organisé les choses et nous étions nombreux pour l'arrivée du camion. Tout s'est passé très vite : le camion en place, on a commencé la distribution à des gens que l'on n'avait pas l'habitude de voir, beaucoup de mères avec enfants, à qui nous expliquions que le lait devait être bouilli avant d'être bu, contrairement aux bouteilles prêtes à l'emploi achetées dans une grande surface.

Des merci nombreux, des bises des fois ; paysans et Amis présents, nous étions heureux de pouvoir être utiles dans ce contexte de précarité alarmant. Cela faisait chaud au cœur. Puis vint la fin du camion, quelques personnes déçues, mais pour l'essentiel une réussite.

Cette opération a eu une petite sœur : les Amis et les paysans se sont retrouvés devant l'entrée du Salon de l'agriculture pour une autre distribution. Cette fois-ci, il s'agissait de donner des gobelets de lait aux visiteurs du salon, autre public, mais presque les mêmes réactions : beaucoup de plaisir à retrouver comme nous disaient les buveurs « le bon goût du lait frais ». Les jeunes étaient moins friands : ce lait avait un « drôle de goût » pour eux. Opération là encore réussie !

> Raconté par Jean Azan





En février 2013, la construction près d'Abbeville d'une ferme-usine (des Mille vaches) est autorisée par les services administratifs de la préfecture de la Somme. Des fermes usines, hors sol pour la plupart, sont déjà nombreuses dans d'autres pays d'Europe (Allemagne, Pays-Bas). Ce sont surtout des élevages en batterie de bovins, de porcs, de volailles. Dans le cas de l'usine dite des 1000 vaches, l'objectif premier est la construction d'un méthaniseur pour la production de biogaz à partir du fumier et des autres déchets. La production laitière est considérée comme un sous-produit.

L'enquête d'utilité publique fait état d'une forte opposition des habitants. Elle émet cependant un avis favorable au projet. Le maire de Drucat (une des communes sur lesquelles doit s'installer la ferme des 1000 vaches) alerte la population.

Une association est créée en 2011 : **Novissen** (Nos villages se soucient de leur environnement). Elle regroupe très vite plus de 2000 adhérents, informera sur les risques pour la santé des populations et l'environnement. Dès 2012, Novissen organise une première manifestation à Abbeville. La Conf' rejoint le combat mené par cette association. La crainte, qui n'est pas la seule, de voir disparaître quelques dizaines de fermes dans le secteur motive la Conf', mais aussi la Coordination rurale. L'arrêté du 1^{er} février 2013 émis par la Préfecture de Picardie autorise la construction du complexe, mais en limitant les vaches laitières à 500 (800 bovins au total, avec les veaux et génisses). Un arrêté préfectoral complémentaire du 7 mars 2013 accorde le permis de construire pour une installation pouvant, plus tard, accueillir 1000 vaches.

En avril 2013, Novissen dépose un recours et une requête en référé-suspension auprès du Tribunal administratif d'Amiens, tous deux rejetés. Le Conseil d'État rejette à son tour le pourvoi de l'association. D'autres recours sont tentés, en vain. Il ne reste plus que l'action.

Le 12 septembre 2013, des militants de la Conf' essaient de bloquer le chantier.

Le 28 mai 2014, tôt le matin, le démontage de la chaîne de traite est effectué, cette fois encore par des militants de la Conf'. Neuf d'entre eux (ils étaient une cinquantaine) sont arrêtés avec la manière forte, malgré la non opposition des militants, pacifiques comme toujours s'agissant d'activistes de la Conf'. D'autres actions ont lieu, initiées par l'association Novissen ou la Conf'. Elles s'amplifieront avec le procès intenté aux 9 de la Conf'. Ceux-ci seront condamnés à des amendes, des dommages et intérêts et à des peines de prison avec sursis. Laurent Pinatel, porte-parole de la Conf' écope de la plus lourde condamnation. Les peines de prison seront annulées en appel. Paysans, défenseurs de l'environnement, collectif «Envie de paysans», Amis de la Conf', habitants, etc., plusieurs milliers de manifestants se sont regroupés près du tribunal d'Amiens. Les discours mettent en cause l'agriculture industrielle. Dans la salle d'audience, les avocats de la Conf' présentent de nombreux arguments tendant à démontrer la nocivité de ce projet. De son côté, le ministre de l'Agriculture affirme qu'il n'a pas soutenu le projet contraire, selon lui, à la loi de modernisation de l'agriculture (LMA). Il y aura d'autres regroupements devant la Cour d'appel et des défilés dans les rues d'Amiens. Une pétition en ligne est lancée pour que les transformateurs et la grande distribution renoncent à acheter le lait des 1000 vaches. Elle rencontre un grand succès et mobilise de nombreuses associations et syndicats. Danone, l'un des acheteurs potentiels, finira par céder. D'autres aussi qui voulaient se refaire une virginité écologique. Finalement, le lait de la ferme-usine sera vendu en... Belgique.

Mais il ne faut pas laisser les 9 condamnés en devoir d'honorer, seuls, les condamnations en dommages et intérêts. La Conf', les Amis de la Conf' et beaucoup d'autres organisations considèrent qu'il s'agit là de décisions iniques, injustifiées, alors que c'est l'agriculture industrielle de rente qu'il faut empêcher

de poursuivre son œuvre destructrice. Les Amis se mobilisent avec détermination et lancent un appel à dons en vue d'accroître l'action contre les pratiques agricoles aux conséquences dramatiques : massacre de la biodiversité, dérèglement du climat, malbouffe, pollutions de la terre et de l'eau, risques sanitaires pour les humains et les animaux, etc. La collecte dépassera cent vingt mille euros.

Épilogue : en décembre 2020, la ferme annonce renoncer à la production de lait dès 2021, ne gardant que les grandes cultures (blé, betteraves, pommes de terre).

Deux procès pour les Mille vaches

> Raconté par Jean Azan

Nous avons débarqué à Amiens pour le premier procès : les nombreux Amis présents avaient un stand avec celui de la Conf'. Nous avons eu de nombreux nouveaux adhérents et des tas de discussions sympas avec des gens qui ignoraient ce qu'était l'agriculture paysanne. Beaucoup de monde, entre les militants de la Conf', ceux de Novissen et nous ; et aussi les ouvriers de la région : bel exemple de rapprochement des luttes avec les « Goodyear » !

Des visites pour ce procès, dont celle de Fabien Roussel et ses camarades du Parti Communiste – PCF – qui étaient venus nous apporter leur soutien. Il y avait aussi L214, mais ils ne sont pas restés longtemps, leur lutte végan n'étant pas la nôtre. Parmi les accusés, notre salariée Morgane, et les paysans. Petite manifestation dans les rues de la ville très sympa et très bien accueillie par les habitants. Ce premier procès a fait l'objet d'un appel. Nous sommes donc repartis une deuxième fois toujours aussi nombreux ! Cette fois-ci, c'est José Bové et Susan Georges qui sont venus pour nous soutenir. Deux procès, des condamnations, mais une lutte vivante, des rencontres nombreuses et riches avec Novissen et les ouvriers nombreux en soutien. On a mangé, bu, beaucoup ri et nous sommes repartis vers d'autres luttes !

Les luttes contre l'élevage industriel se poursuivront, en témoignent les récentes mobilisations, comme dans le Morbihan, contre les poulaillers industriels, avec les Ami·e·s de la Conf' 56.



La lutte contre le poulailler industriel de Langoëlan (56) a mobilisé les Ami-e-s de la Conf'.

Le projet : deux poulaillers de 2200 m² chacun, pouvant accueillir jusqu'à 120 000 volailles entassées sur bien moins qu'une feuille A4 par poulet. Il est prévu des lots de 120 000 poulets à Langoëlan, 180 000 à Plaudren, 190 000 à Néant-sur-Yvel, et ce 6 fois par an, sans pour autant créer d'emplois agricoles supplémentaires...

De plus, le lien au sol est rompu : l'aliment est importé et les fientes exportées hors de la région. L'intégrateur fournit les poussins, l'aliment, les vaccins et antibiotiques, et il s'occupe de la commercialisation. Ce mécanisme entraîne une perte d'autonomie et de savoir-faire pour les éleveurs. Ce sont eux qui portent le montage financier et les risques qui en découlent. L'importation massive de soja, souvent OGM, des USA et d'Amérique du sud via les ports bretons, n'est pas compatible avec les accords de Paris sur le climat de 2015 et contribue à la déforestation importée. Il faudrait environ 500 hectares de céréales et d'oléoprotéagineux pour «nourrir» l'élevage de Langoëlan. Forts rejets d'ammoniac dans l'air, concentration des nitrates dans le sol puis dans l'eau, propagation des algues vertes, grosse ponction d'eau pour satisfaire les élevages, productivisme à tout prix, perte d'autonomie et gros risques financiers pour les éleveurs, énorme trafic maritime et routier pour acheminer les marchandises, course au gigantisme, mal-être des éleveurs coincés dans le système avec près d'un suicide par jour dans la profession, la liste des méfaits est longue...

La lutte s'est organisée autour de ces projets et les Ami-e-s de la Conf' y ont pris leur part : présence aux rassemblements, organisation via l'association nationale d'un appel à dons pour financer les frais d'avocat...

Après plus de 2 ans de mobilisations et de recours juridiques, le Tribunal Administratif a sanctionné le Préfet du Morbihan et cassé l'arrêté d'autorisation, prenant le contre-pied du rapporteur public qui avait préconisé un rejet du recours. Le juge a, au contraire, entendu les arguments contestant le projet de ferme-usine.

Ce procès symbole est une première étape dans le bras de fer juridique qui oppose deux modèles agricoles et montre un début de

rupture dans le traitement des projets d'élevages industriels hors-sol pour aller vers leur abandon au profit d'une agriculture paysanne territorialisée.

Aujourd'hui, la lutte contre ce type de projets est devenue régionale et portée par le collectif « Bretagne contre les fermes usines » dont les Ami-e-s de la Conf' 56 sont membres et assurent la gestion financière.

> Raconté par Catherine Lusseau
les Ami-e-s de la Conf' 56



- Salon à la ferme en Ile-de-France, 2021. Crédit : Les Ami-e-s de la Confédération paysanne
- Semaine de l'Agriculture paysanne, 2019. Table ronde « Permaculture et agriculture paysanne : conciliables ou incompatibles ? » à AgroParistech. Crédit : Les Ami-e-s de la Conf'.





- Agroparade du 22 octobre 2019, à l'initiative de la plateforme Pour une autre PAC et d'une plateforme allemande (Wir haben es satt! – «nous en avons assez»). Crédit : Pour une autre PAC
- Action de Pour une autre PAC à Besançon, 30 mars 2022 : «L'agriculture doit nourrir les gens, pas les profits!». Crédit : Pour une autre PAC



LA PAC, OMNIPRÉSENTE, MYSTÉRIEUSE, COMPLIQUÉE

Puisque les paysans sont soumis à de rudes pressions un peu partout dans le monde, dans l'Union européenne en particulier, à Bruxelles ou à Strasbourg se sont déroulées d'autres manifestations auxquelles ont participé des hommes et des femmes de l'association.

L'une d'elles, l'Agroparade du 22 octobre 2019, à l'initiative de la plateforme *Pour une autre PAC* (dont l'association est membre depuis 2019) et d'une plateforme allemande (*Wir haben es satt !* – « nous en avons assez ») a parcouru les rues de Strasbourg jusqu'au parvis du Parlement européen, où quelques députés sont intervenus ou venus discuter avec les uns et les autres. Il y avait de nombreux paysans venus d'Allemagne, un fort contingent de confédérés, des militants et responsables d'une quinzaine d'associations françaises (dont les Amis) et d'autres d'Allemagne, de Grande Bretagne, de Belgique, d'Espagne, d'Italie, de Bulgarie. Le but était d'exhorter le nouveau Parlement à travailler à une réforme de la PAC (Politique agricole commune), afin d'empêcher le machinisme industriel et chimique de poursuivre son œuvre de destruction. La plateforme *Pour une autre PAC* est née après le rassemblement d'Annecy des 20 et 21 septembre 2008 (*Une agriculture pour vivre*), organisé par un collectif d'associations auquel ont participé les Amis et au sein duquel la Conf' a joué un rôle majeur.

Le 29 septembre 2008, le journal Le Parisien a publié la tribune de la plateforme *Pour une autre PAC*¹¹ : les politiques de l'UE sont dans l'impasse du modèle productiviste. Exigeons une prochaine PAC juste, saine et durable, pour servir l'intérêt général et non celui de l'agrobusiness. Un nouveau commis-

11 À ce moment-là la plateforme comprenait 38 organisations, dont la Conf' et les Ami-e-s de la Conf'. Elle en réunit 45 en 2023.

saire à l'agriculture est nommé pendant que son prédécesseur, un ultra-libéral, est nommé au commerce. *« Pour une autre PAC propose d'utiliser les milliards d'euros de la PAC pour une transition effective de l'agriculture européenne. En moins de dix ans, nous pouvons accompagner tous les producteurs vers l'agroécologie paysanne, notamment via l'agriculture biologique. C'est possible et indispensable ! »*

Une autre campagne originale **« Basta, les profiteurs de la PAC »** est lancée par la plateforme *Pour une autre PAC* le mardi 12 janvier 2021. Objectif : faire pression, créer un rapport de force favorable aux thèses de l'agroécologie responsable lors des négociations qui se dérouleront durant le 1^{er} semestre 2021, semestre durant lequel doit être élaboré le Plan stratégique national, application sur les territoires nationaux de la nouvelle PAC, ou supposée telle. Sont réalisées une vidéo et des affiches humoristiques et percutantes. La phase 1 est celle de la dénonciation des profiteurs de la PAC, appelés les BASTA (Bigard, Avril, Savéol, Tereos, Agrial). La phase 2, jusqu'au 8 mars : *« Réveillons le Robin des champs qui sommeille en notre ministre, Julien Denormandie »*. La phase 2 implique la mobilisation des groupes locaux des organisations membres (voir plus loin la participation des groupes Amis), avec une mobilisation en ligne et une mobilisation « surprise » le 2 avril qui ont été des réussites. Le 24 juin, sur une suggestion de la FNAB, une banderole a été déployée sur le pont de la Concorde à Paris, avec une interpellation du Président de la République par « les Citoyens et Paysans à Poil ».

Après plusieurs mois de réflexion sur le devenir de *Pour une autre PAC* et sur sa fusion avec la Plateforme citoyenne pour une transition agricole et alimentaire (PCTAA), le Collectif Nourrir voit le jour lors d'une assemblée constitutive le 2 juin 2022. L'objectif est de mutualiser les forces et de rationaliser le paysage des acteurs œuvrant pour un système agricole et alimentaire plus juste et plus durable. Les Ami.e.s de la Conf' sont bien sûr membres de ce nouveau collectif.

DÉCIDONS DE NOTRE ALIMENTATION!



Dès la création de l'association en 2003, la question de l'alimentation est au cœur de sa démarche. Lors de la première édition des journées d'été en 2008, sur le thème de la souveraineté alimentaire, les participants ont souligné l'importance de la question alimentaire pour la planète. Il allait de soi dès lors de soutenir les paysans qui avaient le souci de produire une alimentation de qualité pour toute la population, tout en défendant leur droit à l'existence, à de bonnes conditions de travail, ainsi que l'équité dans les échanges locaux et internationaux. La question demeure essentielle de décider solidairement d'une alimentation de qualité, non destructrice de l'environnement et des droits sociaux. Ainsi, les batailles contre la « malbouffe », les OGM, les pesticides, insecticides, intrants chimiques participant de la dégradation de la biodiversité, des sols et des sous-sols, des eaux de surface et souterraines et des réseaux hydrauliques, étaient et sont toujours pertinentes pour la promotion d'une alimentation saine pour toutes et tous. Les batailles contre l'excès de sucres, de sel, de graisses, contre l'usage de produits dangereux pour la conservation, inclus plus ou moins insidieusement dans les produits transformés participaient et participent du même combat légitime.

Ainsi, les Ami·e·s de la Conf' ont, au fil des années, soutenu les éleveurs, et leurs pratiques de polyculture-élevage, les cultures de proximité et les circuits courts, les vigneron·ne·s qui fabriquent du vin artisanal.

RENCONTRES NATIONALES DES AGRICULTURES : LES AMIS SONT LÀ!



Les Rencontres Nationales Des Agricultures – RNDA – ont été des événements exceptionnels initiés par la Confédération paysanne tous les deux ans et organisés par plus de 10 organisations agricoles et para-agricoles. Les Amis de la Conf' y ont été associés dès la première édition et leur rôle s'est accru lors des deux suivantes.

En 2012 à Laval (53) : nous étions aux côtés de la Conf' avec un stand Amis qui a eu beaucoup de succès! Beaucoup de visiteurs découvraient ainsi un moyen de soutenir des paysans et paysannes qui s'interrogeaient sur les modèles d'agriculture pouvant dynamiser les territoires. Deux ministres étaient présents (Stéphane Le Foll et Guillaume Garot).

En 2014 à Dardilly (69) sur le thème du travail agricole et rural : les Amis ont eu une participation beaucoup plus active ayant en charge, avec la Conf', l'animation de l'atelier « Travail agricole dans tous ses états ». La participation des FRALIB – ex-salariés d'Unilever – qui montaient leur coopérative (thés et infusions 1336) après leur lutte contre UNILEVER (thés Eléphant) et celle de Bernard Friot – théoricien du salaire à vie inconditionnel – ont bousculé les participants et ouvert des réflexions sur de nouvelles alternatives pour les paysans (outre SCI – Sociétés civiles immobilières –, GFA – Groupements fonciers agricoles – déjà existants, la répartition équitable du foncier, des salaires mutualisés par la cotisation, le rôle des consommateurs... sont évoqués).

En 2016 à Tours-Fondettes (37) sur le thème « Manger, c'est d'un commun ». Ce fut, malgré son succès, la dernière des RNDA. Le travail, l'énergie, les coûts demandés aux participants et participantes ne devenant plus soutenables.

Cette édition portant sur l'alimentation a balayé de nombreux aspects : la souveraineté et la démocratie alimentaires, le climat, l'agro-industrie, la distribution, le rôle des citoyens et citoyennes... Thèmes qui ont été repris par la Conf' aux Assises de l'alimentation, par nous, Amis de la Conf', dans notre campagne « Décidons de notre alimentation ! », et déjà entamés par les CIVAM (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) dans leur projet « ACCESSIBLE ».

Les Amis ont animé l'atelier « Fin de la faim et de la malbouffe » avec le CCFD-Terres solidaires, Alternatives alimentaires (45), MIRAMAP et avec beaucoup d'intervenants et intervenantes : Marc Dufumier (ingénieur agronome), Claude Girod (paysanne, *La Via Campesina*), Louis Aucoin (en master), un cuisinier de collège, le président de Biocoop... Ces dernières RNDA ont donc été un ferment pour tout le travail actuel concernant la question de l'alimentation pour toutes et tous.

SEMAINES DE L'AGRICULTURE PAYSANNE DANS LES GRANDES ÉCOLES ET UNIVERSITÉS

Les années 2010 sont aussi celles de l'entrée de l'agriculture paysanne dans les grandes écoles et universités.

Genèse du projet

En 2014, dans le cadre de la campagne « En vie de paysans » portée par la Confédération paysanne, des étudiants de Sciences Po Paris organisent une conférence qui venait clôturer le cycle « Hold-up sur l'agriculture ». Animée par Edwy Plenel (journaliste fondateur de Médiapart), ce débat avait réuni Aurélie Trouvé (AgroParisTech), Marie Monique Robin (journaliste d'investigation, réalisatrice), Laurent Pinatel (alors porte-parole de la Confédération paysanne), Jacques

Berthelot (agroéconomiste) et Katia Roux (chargée de mission alimentaire Peuples Solidaires/ActionAid) et avait porté sur la réforme de la PAC et la souveraineté alimentaire. Face au succès de cette conférence, les étudiants ont décidé de réitérer l'expérience en 2015 tout en étant cette fois-ci un peu plus ambitieux.

L'idée d'une semaine de l'agriculture paysanne a émergé d'une discussion avec Audrey Boursicot (chargée de la campagne Envie de paysans à la Confédération paysanne), Judith Carmona (paysanne confédérée), Sixtine Paulus de l'association Starting Bock et trois membres de PAVÉS – association étudiante de Sciences Po (Timothée Narring, Héloïse Petit et Claire Schreiber). Grâce à Patrick Boumard, le maraîcher confédéré bio qui livrait en paniers plusieurs associations d'étudiants, une mise en réseau s'est rapidement concrétisée avec deux autres grandes écoles (ENS et AgroParisTech) : c'est ainsi qu'est née la semaine de l'agriculture paysanne dans les Grandes Écoles, avec une première édition en 2015.

Co-organisée par l'association des Ami.e.s de la Confédération paysanne (via l'implication initiale de Claire Schreiber, puis d'Eudora Berniolles et Laure Quentin, membres des Ami.e.s de la Conf') et le syndicat de la Confédération paysanne, la Semaine de l'agriculture paysanne se déroule désormais chaque année entre janvier et mars dans les grandes écoles et universités françaises, appelant à « discuter et débattre de l'agriculture paysanne et réfléchir ensemble à l'agriculture de demain », Elle vise ainsi à sensibiliser un public de jeunes citoyens et citoyennes, qui pour beaucoup, auront vocation à postuler à des postes de responsabilité.

L'événement s'est donc organisé au fil des années grâce aux étudiantes et étudiants impliqués dans des AMAPs de différentes écoles : AgroParisTech, Sciences Po, École normale supérieure, Polytechnique, la Sorbonne via l'Institut de géographie. Les paniers de ces AMAPs sont fournis par Le Potager

de l'Épinay, dans les Yvelines, cultivé entre 2007 et 2017 par Patrick et Stéphanie Boumard puis, depuis 2017, par Rémy et Christophe de Groulard, maraîchers bios confédérés. Un réseau entre les maraîchers et ces écoles s'est ainsi créé, sur lequel les Ami.e.s de la Conf' et la Conf' ont pu s'appuyer pour faire de la Semaine de l'agriculture paysanne un succès.

Ces étudiant.e.s suivent des cursus très différents, assez généralistes et rarement en lien avec l'agriculture et l'alimentation, sauf pour AgroParisTech et quelques cours optionnels dans les cursus d'autres écoles. La Semaine de l'agriculture paysanne, ce sont plusieurs événements pour informer, faire réfléchir, débattre sur les enjeux de l'agriculture paysanne. Les formats sont variés et si possible innovants – conférences gesticulées, tables rondes, expositions, balades urbaines, rencontres autour d'apéros paysans, projections-débats, etc. – dans un esprit de partage critique, constructif, politique et convivial.

L'installation de jeunes en agriculture est régulièrement le thème de plusieurs échanges, les étudiants étant intéressés par les parcours d'installation ou de retour en milieu rural, notamment sur le plan professionnel (quel métier et dans quelles conditions?). De quoi, on l'espère, susciter des vocations...

En parallèle, plusieurs expositions déclenchant des discussions entre étudiants et étudiantes sont installées dans des lieux de passage des écoles : sur les labels, sur l'agriculture paysanne expliquée aux urbains, sur les regards d'une photographe et d'un dessinateur sur des projets d'agriculture paysanne. En bref, la Semaine de l'agriculture paysanne permet de rapprocher des mondes éloignés et sensibilise plusieurs centaines de jeunes à nos problématiques.

Depuis 2021, la Semaine de l'agriculture paysanne est le Mois de l'agriculture paysanne (ou les Semaines de l'agriculture paysanne)! Un étirement dans le temps entre autres lié à l'augmentation des écoles participant à l'événement, et n'étant pas nécessairement localisées en Île-de-France. Des étudiants des

Ponts et Chaussées, de l'ISARA Lyon, de l'université Paris 8 ou encore du campus de Reims de Sciences Po Paris ont ainsi rejoint différentes éditions. Des envies se profilent à Nantes et Poitiers... Nous espérons que ces Semaines de l'agriculture paysanne puissent être organisées de plus en plus largement, partout en France, et dans toute université qui le souhaiterait !



- Distribution des légumes de l'AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne) Sciences Potiron, dans la cour d'entrée de Sciences Po Paris.



Témoignages étudiants

> Raconté par Lucien Jallot, ancien étudiant à AgroParisTech, co-organisateur de la SAP 2018

J'ai participé à l'organisation de la Semaine de l'agriculture paysanne de mars 2018 : tables rondes, marché paysan, conférence gesticulée,... Pour moi, étudiant en développement agricole, ça a été l'occasion de rencontrer de plus près les acteurs de l'agriculture paysanne : membres de la Confédération paysanne, les Amis de la Conf', un maraîcher impliqué... Ça a contribué à ma motivation de travailler en tant qu'animateur dans les réseaux de l'agriculture paysanne ! Mais surtout, ça m'a beaucoup plu d'échanger avec les étudiants d'autres écoles, et de leur permettre de se familiariser avec les enjeux agricoles. Par exemple, pour prendre du recul sur le débat élevage intensif/véganisme !

> Raconté par Dorian Flipo, ancien étudiant à AgroParisTech, co-organisateur de la SAP 2021

Mercredi 15 mars 2017. Passage à Claude Bernard, une conférence a l'air intéressante : « Comment l'enseignement oriente-il l'agriculture ? ». J'écoute, j'admire ces quelques personnes qui portent un regard critique à l'institution AgroParisTech. Mais qui sont ces « ingénieurs agronomes », quelle est leur légitimité ? Savent-ils ce qu'est un paysan, une paysanne ? Personnellement, je n'y connais rien. Je parle à deux-trois étudiants, ils ont l'air d'avoir envie de faire bouger les choses. Je ne traîne pas trop, grosse fin de semaine en prévision : il y a la disco-soupe du marché paysan de Montreuil à préparer !

Lundi 27 janvier 2020. Après deux années d'IUT, de lectures, d'aide en fermes, j'atteins le Graal : une école au classement de Shanghai, « la plus prestigieuse ». Rien qu'à travers les mails incessants, je comprends vite la couleur : bon plans (« Amphi cocktail Lesaffre », « Webinaire Savencia », « Partenariat BDE - Société Générale »), annonces et festivités en tout genre (WEI, shotgun)... Le paradis pour plaisir conventionnel post-bachotage dans une des trois/quatre meilleures prépas françaises. Pourtant, un irrésistible gaulois semble tenir

bon : « Table ronde : l'élevage paysan face à la norme ». Coup de chance, aller écouter Xavier Noulhianne et Jocelyne Porcher parler d'animaux, d'élevage, et d'administration. Allez ! Demain j'enchaîne sur la table ronde à Sciences Po... C'est fou comme les étudiants parlent si bien, si longuement lorsqu'ils posent des questions. Est-ce un jeu ? Pendant que les brebis paissent dans les jardins d'HLM de Saint-Denis, l'éleveur prend la parole au cœur de la bourgeoisie du VII^{ème} arrondissement parisien : voilà une forme de résistance.

Janvier - mars 2021. Alors que le domaine de Grignon est en passe d'être vendu au rabais et que le déménagement à Saclay s'organise, qui voilà ? Un « Appel à relève pour la SAP ! ». Manque de pot, nous ne sommes que deux étudiants d'APT à répondre. Bon ok... Le covid a frappé, le présentiel n'est pas garanti, et les quelques étudiants motivés sont déjà bien occupés par le dossier de Grignon. On s'accroche, car même après une année de visio, il est nécessaire de discuter coopérations, nouveaux statuts paysans, place des femmes dans l'agriculture, « agroécologie »... Un beau programme, clôturé par une rando-vélo qui permet, enfin, de s'éloigner des écrans et d'échanger « en vrai ».

Alors que les « Grandes Écoles » parisiennes s'inscrivent dans un dogme où innovation technologique et libéralisme économique seraient des postulats au « progrès » ; que les enjeux de justice sociale, de sobriété et de liens entre humains et non-humains n'y sont pas débattus ; que la dissonance cognitive des étudiants et professeurs ne cesse d'augmenter dès lors qu'il s'agit de parler « agroécologie » au sein même de bâtiments flambants neufs, en béton, construits sur les rares terres encore « fertiles » d'Île-de-France ; la SAP poursuit sa mission d'intérêt général. Merci à Lucile, Eudora, les paysans et paysannes de la Confédération paysanne et les quelques étudiants et étudiantes qui, chaque année, font vivre ces semaines.

- Mobilisation contre les méga-bassines, octobre 2022. Crédit : Les Ami-e-s de la Conf'.
- Mobilisation contre les méga-bassines. Crédit : collectif Bassines Non Merci
- Mobilisation contre les méga-bassines, printemps 2023. Crédit : Confédération paysanne
- Verso : Marchés paysans et campagne Décidons de notre alimentation - 2019-2022. Crédit : Les Ami-e-s de la Confédération paysanne








Les Amis de la
Confédération paysanne

DÉCIDONS DE NOTRE ALIMENTATION !

Bien manger à juste prix
c'est possible avec
l'agriculture paysanne

LUTTONS POUR
UNE POLITIQUE ALIMENTAIRE AGRICOLE SANS
- OGM - pesticides - maltraitance animale -
ET AVEC DES PAYSAN·NE·S NOMBREUX !



BATAILLES POUR L'EAU

Les Amis de la Conf' étaient également présents au Forum alternatif mondial de l'eau (FAME) en 2012 à Marseille, préparé en commun avec la Conf', avec la participation active des syndicats (CGT, Solidaires, FSU). Les participants venaient du monde entier. Nombre d'associations et de syndicats y ont apporté un précieux concours. On peut noter au passage, la Fondation France Libertés, ATTAC, les nombreuses associations locales ou régionales EBC (Eau Bien Commun)¹². Le FAME ne proclamait-il pas qu'il était «le rendez-vous de toutes celles et ceux qui se battent contre l'accaparement (et la pollution) des terres et de l'eau, contre l'exploitation des gaz de schiste qui pollue les nappes souterraines et les fleuves, contre les privatisations de l'eau sous la houlette des multinationales...». La démarche du FAME s'inscrivait dans le droit fil du droit à l'eau et à l'assainissement adopté le 28 juillet 2010 par l'Assemblée Générale des Nations unies. Le succès du référendum d'initiative populaire en Italie les 12 et 13 juin 2011 a constitué un formidable encouragement. La participation a été très importante : 27,6 millions d'électeurs sur 50,4 inscrits sur les listes électorales. À la première question, 94% des votants, soit 27,2 millions d'électeurs se sont opposés à la privatisation du secteur eau¹³.

L'eau, commun naturel, ne peut être une marchandise. La déclaration fort longue du FAME, adoptée à Marseille, réaffirme ce que devrait être une politique de l'eau, hors du champ des multinationales (les firmes françaises étant les plus importantes). Elle exige que les États inscrivent dans leur législation le droit à l'eau et à l'assainissement, et, en conséquence, entreprennent ou encouragent les investissements publics néces-

12 On notera en particulier la Coordination EAU Île-de-France, la Coordination Eau Bien Commun PACA, la Coordination Rhône Méditerranée, Eau Marseille Métropole.

13 Les trois autres questions ont été également plébiscitées à 94% ou plus.

saïres pour assurer la qualité de l'eau potable, son accès à tous et à toutes, l'efficacité de l'assainissement des eaux usées. Elle appelle l'ONU pour qu'elle organise un forum mondial et démocratique de l'eau, ce qui ne sera pas suivi d'effet. Elle insiste fortement sur la nécessité de formes démocratiques adaptées localement de gestion de l'eau et de l'assainissement. Elle soutient l'agriculture paysanne et revendique une véritable souveraineté alimentaire pour chaque peuple, conditions également nécessaires pour protéger l'eau.



L'eau : une ressource à partager « goutte que goutte »

> Raconté par Lucile Richard

Quand j'ai rejoint le collectif «Bassines Non Merci», je n'y connaissais pas grand chose à l'agriculture, qu'elle soit paysanne ou productiviste.

En arrivant dans le Marais Poitevin puis en Aunis où je suis installée aujourd'hui, j'ai découvert des maraîchers bio à l'Accueillette du Mignon et des paysans boulangers à la ferme du bois du Treuil. Il se trouve qu'ils étaient adhérents à la Confédération Paysanne (mais on n'en a pas parlé tout de suite). Je ne suis pas originaire de cette région, mais après avoir passé quelques années dans le coin, il y a un truc que je n'arrivais pas à comprendre : pourquoi n'y avait-il plus d'eau dans la rivière une bonne partie de l'année ?

La première manif était en 2017. C'était un 11 novembre, on a fait une chaîne humaine qui entourait la future bassine. Il y avait du vent, il faisait froid, mais tout le monde était joyeux.

Ce n'est qu'en rejoignant plus assidûment les réunions hebdomadaires après la signature du protocole d'accord que j'ai commencé à comprendre... Comprendre qu'on ne s'attaquait pas simplement à un projet d'aménagement du territoire absurde, mais bel et bien à un modèle agro-industriel soutenu et encouragé par l'État.

Quand il a été question de relancer la dynamique des Ami·e·s de la Conf' en Charente Maritime, j'étais déjà un peu mieux équipée pour comprendre les enjeux. C'est aux citoyens de soutenir l'agriculture paysanne si on ne veut pas que nos paysages se transforment en déserts et que nous soyons entièrement dépendants de l'agro-industrie ! Aujourd'hui je suis référente du groupe des Ami·e·s de la Conf' 17 !

DÉMOCRATIE DANS L'ALIMENTATION



En 2017, à l'initiative de Michel Besson, lui aussi beaucoup trop tôt disparu, l'association a lancé la réflexion puis une campagne sur le thème de la démocratie, faisant de l'alimentation un de ses champs majeurs. Elle a affirmé sa volonté d'être un acteur agissant avec ses propres capacités et moyens, et non plus un simple apport (important) aux luttes des paysans et paysannes en France et de par le monde. Il s'agissait et il s'agit toujours simplement, non seulement de soutenir les paysans porteurs de l'agriculture paysanne, mais en tant qu'acteurs et citoyens, de participer avec beaucoup d'autres à des réflexions, à des actions et des décisions qui supposent de fortes mobilisations populaires. Notre position est d'être considérés comme des citoyens qui souhaitent être parties prenantes associées aux lieux de décisions relatifs aux politiques alimentaires et agricoles, et non comme des consommateurs qui ont la « capacité de choisir » leur alimentation et donc les modes de production avec leur porte-monnaie, comme voudraient nous le faire croire nos dirigeants capitalistes.

Décidons de notre alimentation !

Le 3 mars 2018, sur le stand de la Conf' au Salon de l'agriculture, c'est le lancement officiel de la campagne d'actions, débats, manifestations « Décidons de notre alimentation ! », qui est depuis le slogan principal de notre association.

Le démarrage est lent bien qu'il s'appuie sur le temps des élections municipales de 2019. En septembre 2019, en vue de lancer une grande campagne d'actions, de débats et de manifestations, les Ami.e.s éditent une belle brochure, kit de mobilisation intitulé « Décidons de notre alimentation », avec en sous-titre « Comprendre, agir près de chez soi, faire bouger les

politiques publiques, lutter pour une véritable démocratie alimentaire», jalon pour un autre modèle de société. Nombre d'associations s'intéresseront à ce projet et seront demandeuses de la brochure.

En janvier 2021, en pleine crise sanitaire, une seconde édition totalement revue, intitulée «Décidons de notre alimentation - Regards d'Ami·e·s de la Conf' sur le rôle des Régions» vise cette fois à mobiliser lors de la campagne des élections régionales. La mobilisation se déroulera en même temps que les actions coordonnées par la Plateforme *Pour une autre PAC*. De nombreuses initiatives ont vu le jour, avec des partenariats divers et la sollicitation d'élus locaux ou de listes candidates aux élections régionales (mobilisation des Ami·e·s dans les Hauts de France contre les méthaniseurs, interpellation des élus locaux par les Ami·e·s de la Conf' 56, organisation de débats autour de la PAC avec des élus en Auvergne Rhône-Alpes, Bourgogne Franche-Comté, Bretagne, Centre-Val de Loire, Hauts-de-France, Île-de-France...)

Par ailleurs, la Plateforme *Pour une autre PAC* a mis en place un groupe de travail «Agriculture et alimentation» qui produira, en avril 2020, une note intitulée «Intégrer l'alimentation dans la PAC post 2020» pour aller vers une Politique Agricole et Alimentaire Commune (PAAC)¹⁴. Les Ami·e·s y ont contribué.

MARCHÉS PAYSANS

Les marchés paysans militants, organisés en Île-de-France par les Amis (Isabelle Suzanne M'Bengue, Marithé Richard, Jean Azan, Anna Vimal du Monteil, Michel Besson, Jean-Pierre Edin, puis Violette Auberger), constitueront une autre facette des actions de l'association. La campagne «Décidons

de notre alimentation ! » s'articulera bien avec les marchés paysans et fera l'objet d'ateliers sur les marchés.

La pratique de ces marchés est ancienne. Le premier du genre se déroulera à Paris, les 16 et 17 avril 2005, promenade Signoret-Montand, quai du canal de l'Ourcq, avec pour intitulé « grand marché militant, solidaire et équitable ». Avec le développement des marchés paysans, il s'agit d'aller vers les habitants dans des quartiers variés, de proposer des produits issus de l'agriculture paysanne à des personnes qui n'en bénéficient pas ou peu. Le premier organisé à Montreuil (banlieue est de Paris) aura lieu en octobre 2013. Des paysans de la Conf' sont sollicités et y participent avec entrain et bonheur. L'idée est de créer un dialogue entre des urbains, souvent très éloignés de la manière dont est produite la nourriture qu'ils consomment, et des paysans et paysannes qui ont besoin de débouchés. Quoi de mieux que les marchés pour créer du lien et un esprit d'agora de convivialité ? Afin de réussir à créer du débat démocratique, les Ami·e·s animent ces lieux et temps de marchés paysans par un stand où sont organisés des débats, mis à disposition des documents, affiches, badges, etc. Les marchés paysans de Montreuil (longtemps deux par an, un en mars et un en octobre), sont devenus un rendez-vous connu et reconnu sur lequel la municipalité s'est appuyée pour le développement de sa stratégie alimentaire.

Une association spécifique « Marchés paysans » a été constituée en 2019 pour améliorer l'efficacité de l'organisation des marchés paysans, dont le nombre a augmenté. Violette a été l'une des chevilles ouvrières du développement des marchés dans d'autres communes (Pantin, Bagnolet, Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine, Chaville, Asnières, Romainville...). Les Ami·e·s y participent autant que faire se peut.

Marchés paysans - Pour une alimentation de qualité accessible à toutes et tous

- Pour créer du lien direct entre paysans et habitants ;
- Pour rendre accessible une alimentation de qualité en quantité suffisante ;
- Pour permettre aux paysans d'avoir un revenu décent ;
- Pour sensibiliser les élus et les accompagner dans leur projet alimentaire ;
- L'un des premiers marchés paysans organisé par les Amis en région parisienne voit le jour en 2013 à Montreuil, suite à une demande de la mairie aux Ami-e-s de la Conf'.

Plus qu'un nouveau circuit de distribution, ces marchés sont des lieux de militantisme et de convivialité. J'ai aidé d'abord Isabelle Suzanne M'Bengue, à partir de 2016 dans cette mission, puis j'ai pris la relève. Je participais à double titre, dans l'organisation mais aussi parce que je vendais les savons que je fabriquais. J'ai adoré l'ambiance, le concept, et j'ai rencontré des paysans qui sont devenus des amis très proches. J'ai ainsi compris l'enjeu de ces marchés, et j'ai souhaité qu'ils deviennent l'outil des paysans. J'ai décidé de participer au développement et à la pérennisation de ces marchés (Pantin, Bagnolet, Ivry-sur-Seine, Noisy-le-Sec, Asnières, parmi d'autres...). En 2019, l'association « Marchés paysans » est créée : ce sont maintenant les paysans qui gèrent de manière autonome et collective le lien avec les mairies et choisissent les marchés qu'ils souhaitent développer. Les Ami-e-s de la Conf' se recentrent sur l'éducation populaire et créent des outils d'information et de sensibilisation afin de pouvoir renforcer sur ces marchés l'esprit militant, et revendiquer la place des citoyens dans les politiques alimentaires. Le lien et l'ouverture, favorisés par le dialogue autour de ces marchés auprès des élus, sont très importants. J'aurais aimé pouvoir poursuivre ce travail de terrain avec les communes et les amener sur d'autres projets. Ce sera peut-être l'objet de la nouvelle commission animation ! La commission « Marché paysans » des Ami-e-s tend à se diversifier et à se concentrer sur l'animation et la création d'événements et de partenariats nouveaux. En effet, des sollicitations de communes et partis, autour de la thématique de la Sécurité Sociale de l'Alimentation, nous invitent à travailler sur cet axe.

> Raconté par Violette Auberger

VERS UNE SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION ?



Depuis novembre 2019, un groupe de travail des Ami-e-s de la Conf' participe au travail exploratoire d'un projet de « sécurité sociale de l'alimentation », pour en perfectionner le contenu et réfléchir à l'organisation démocratique des caisses locales. Ce projet vise à inclure l'alimentation dans le régime général de la Sécurité sociale et réunit les organisations membres du collectif national autour de 3 piliers :

- ▶ universalité de l'accès ;
- ▶ conventionnement des producteurs sur l'ensemble de la chaîne du système de l'alimentation ;
- ▶ financement basé sur la cotisation.

L'objectif est de garantir l'accès à une alimentation choisie pour toutes et tous, tout en rémunérant au juste prix l'ensemble des travailleurs (de la production à la distribution). Nombre de questions pratiques et de fond sont l'objet de discussions.



Petite histoire de la participation des Ami-e-s de la Conf' à un grand projet : la Sécurité sociale de l'alimentation (SSA)

Les Ami-e-s de la Conf', qui depuis 20 ans défendent une agriculture paysanne, ont très tôt fait le lien, en tant que citoyens et citoyennes, entre agriculture et alimentation.

En 2016, les Ami-e-s de la Conf' participent aux Rencontres Nationales des Agricultures avec une vingtaine d'associations et syndicats dont la Conf', le Réseau CIVAM, le MIRAMAP, l'Atelier Paysan.

Le thème : « Manger, c'est d'un commun ! ». Nous co-animons l'atelier « La fin de la faim et de la malbouffe ».

En 2017, nous participons très activement aux « Assises de l'alimentation » menées par la Confédération paysanne et à leur présentation publique à Saint Denis.

En mars 2018, nous lançons notre grande campagne « Décidons de notre alimentation ! ».

Notre intérêt majeur pour la question de l'alimentation et la proximité avec le syndicat et les associations ci-dessus, nous ont conduits à répondre positivement à la proposition de Mathieu Dalmais d'Ingénieurs sans frontières Agrista pour travailler à l'intégration de l'alimentation dans le régime général de la sécurité sociale, afin d'assurer à toutes et tous une alimentation choisie, de qualité, respectueuse des paysans et paysannes, des salariés et de l'environnement.

Dès l'automne 2019, quelques volontaires participent, à Villarcieux, à un week-end de constitution du collectif SSA et notre conseil d'administration validera à une large majorité la création d'une commission SSA des Ami-e-s et sa représentation au sein du collectif SSA.

À ce titre, nous avons participé à définir les piliers du projet, à élaborer un tronc commun pour la dizaine d'assos fondatrices et nous animons le groupe de travail « Démocratie dans les caisses locales ». Le travail se poursuit grâce à des week-ends de rencontres et s'élargit grâce à la constitution d'initiatives locales.

> Raconté par Francine Narbal

- Rencontres diverses & travaux d'Ami-e-s de la Conf'. Crédits : Les Ami-e-s de la Conf', A. Blanchin
- Verso : Mobilisations diverses (contre les fermes usines, pour l'élevage en plein air, contre l'artificialisation des terres nourricières, etc...)

Crédits : Confédération paysanne, Les Ami-e-s de la Conf', collectif Oui aux terres de Gonesse !





TOUS À L'ÉCOLE, DEPUIS... 2008

Se mobiliser et s'informer sont vite apparus insuffisants. Il fallait aussi se rencontrer pour discuter de questions fondamentales autour de l'agriculture, de l'alimentation, du commerce international, de l'environnement, se rencontrer pour compléter ses connaissances, pour débattre de questions parfois difficiles ou délicates, pour réfléchir à des modes d'action plus pertinents, plus efficaces.

Sur une proposition de Jean Azan, l'association se lance dans la programmation de journées d'été du 18 au 20 juillet 2008. Une équipe de préparation de huit personnes est mise en place lors du CA du 24 novembre 2007. Parmi celles-ci, Michel Buisson et Serge Muller, tous deux disparus, Michel en août 2020, Serge en juin 2021. Les camarades du groupe de Charente-Maritime, très actifs dans la phase préparatoire, accueillent la **première école de formation des Amis à Mortagne-sur-Gironde**. La bonne humeur joyeuse et studieuse régnera durant tout le séjour. La nourriture savoureuse est faite de produits locaux, l'hébergement est en camping, chez l'habitant, en chambres d'hôtes. Le thème de la **souveraineté alimentaire** est retenu pour cette première école d'été, qui s'appellera aussi « journées d'été ». Le choix s'est porté sur une question qui prend en compte la démocratie et la solidarité internationale. L'intervention programmée des responsables locaux de la Conf' et celle du porte-parole national (Régis Hochart) seront très appréciées par les participants (une centaine), de même que celle d'Aurélie Trouvé, ingénieure agronome, co-présidente d'ATTAC. Benoît Biteau, paysan-agronome en Charente-Maritime, a traité de l'important problème de l'eau. Outre qu'elle renforce les liens, permet des rencontres fort intéressantes, la participation des paysannes et paysans locaux et celle d'un ou deux responsables nationaux sera considérée comme une évidente nécessité à renouveler. Découvertes pour beaucoup et mises à jour pour d'autres, des visites de fermes seront organisées par petits groupes. Idée qui sera reprise pour

toutes les éditions suivantes. À l'occasion de son étape à Royan le 18 juillet, la première édition d'Altertour, celle de 2008, sera accueillie aux Journées d'été.

La seconde édition, en **2009, se déroulera dans le Lot**, à Livernon. Le thème retenu est ainsi formulé : **«Produire responsable - consommer responsable»**, avec l'idée d'aller plus en profondeur dans les échanges entre paysans et non-paysans.

Puis ce sera :

«Cultivons la biodiversité» à Bulgnéville, dans les Vosges, en 2010. Les questions de l'eau et de la forêt étaient à l'ordre du jour. Avec un complément : la découverte, pour qui n'était pas du coin, de l'épinette des Vosges, instrument de musique à cordes pincées.

«Territoires, paysans, citoyens», en 2011 à Saint-Émilion. Agrément particulier, à chaque repas un vin nouveau, grâce à nos hôtes, excellents et joyeux vignerons (Le Moulin de Lagnet). Ils nous ont fait connaître des productions et des producteurs de la région. Un groupe de retraités de Sud Rail préparait les repas en chantant. Christian Vélot, biologiste lanceur d'alerte, a donné des arguments pour comprendre les OGM et autres produits nocifs.

«Luttes paysannes et citoyennes pour la préservation des terres agricoles», au Larzac en 2013. C'est le dixième anniversaire des Amis, le quarantième de la grande manifestation pour la défense des paysans du plateau. Stéphane Le Foll (ci-devant ministre de l'Agriculture en exercice) signera la prolongation du bail de la Société Civile des Terres du Larzac (SCTL) que Louis Joinet, éminent juriste, premier secrétaire du Syndicat de la Magistrature, avait concocté pour sortir de l'ornière et maintenir les paysans sur leurs terres. Une très belle soirée-débat avec l'excellent film «Tous au Larzac», plein d'humour et de vérité, se déroulera en présence des paysans, hommes et femmes, qui sont les acteurs vrais dans ce film. Seront également présents trois secrétaires nationaux de la Conf' et deux

anciens (José Bové et Jean-Émile Sanchez), et Michel Besson, la solidarité chevillée au corps, fondateur d'Andines (coopérative d'importation, en commerce équitable, de produits paysans et artisanaux), animateur de l'atelier sur le commerce équitable avec Philippe Cacciabue de Terres de Liens. Michel Besson, qui rejoindra les Amis à cette occasion, nous quittera beaucoup trop tôt en juin 2020.

«Alternatives à l'agriculture industrielle» en 2015 à Peyrelevalde, en Corrèze. Patrick Herman (paysan et journaliste) y a présenté l'exposition *Dystopia*, réalisée avec la photographe Alexa Brunet. Centrée sur les paysans en situation difficile, sur l'agriculture très diverse mais dominée par l'agro-business, sur son devenir possible, sur la disparition des terres agricoles et l'exode rural, drame humain, social, économique, l'exposition fera le tour de nombreuses écoles.

«Politiques agricoles et alimentaires : comment les citoyens peuvent-ils s'en emparer ? » en 2017, à Tessy-Bocage, dans la Manche.

Avec la présence de François Dufour, ex porte-parole de la Conf', l'intervention de Jean-Claude Balbot, éleveur dans le Finistère et membre du CIVAM et de la Confédération paysanne, de Pierre Bitoun, sociologue et de Bénédicte Bonzi, anthropologue spécialisée dans les violences alimentaires.

En 2018 dans le Maine-et-Loire. C'est l'association départementale du Maine-et-Loire nouvellement créée qui accueillait cet événement à Seiches-sur-le-Loir. Environ 80 personnes réunies au Domaine de Bré, un magnifique écrin de verdure lové dans un méandre du Loir, inondé de soleil ce week-end-là. De nombreux sujets abordés : l'installation, la transmission, l'accès au foncier, le bien-être animal, sans oublier le bien-être des travailleurs de la filière viande (éleveurs et salariés des abattoirs), les abattoirs de proximité ou mobiles, les circuits courts, les États généraux de l'alimentation, la démocratie alimentaire, la politique agricole, etc. Une après-midi d'ateliers consacrés à la campagne «Décidons de notre alimentation!»...

Parmi les résolutions prises : améliorer la communication entre les groupes locaux pour échanger tout au long de l'année et favoriser la circulation des idées et la propagation des initiatives. Intensifier les liens avec la Confédération paysanne par une participation croisée aux instances de décision pour favoriser la convergence des discours et des actions et rester en phase.

En 2019, au siège de la Confédération paysanne à Bagnolet, avec une journée consacrée au sujet émergent de la Sécurité sociale de l'alimentation – SSA. Pour cela, une table ronde réunissant Jean-Claude Balbot, paysan et membre du Réseau CIVAM, référent du projet ACCESSIBLE, Mathieu Dalmais, Ingénieurs sans frontières, Laura Petersell et Kevin Certenais, Réseau Salarial, Jean-François Périgné, paysan de la mer et alors trésorier de la Confédération paysanne, puis une soirée animée, notamment par la conférence gesticulée « De la fourche à la fourchette! Non, l'inverse! » de Mathieu Dalmais. La thématique ayant recueilli un intérêt particulier des Ami·e·s présents, cette journée sera au commencement d'un investissement plus concret de l'association dans ce projet de SSA.

En octobre 2020 dans le Morbihan, des journées d'été indien. Une quarantaine de personnes réunies à La Vraie-Croix (56), avec la présence du maire, et l'intervention de Joël Labbé et Jean-Claude Balbot. Dans ce contexte de pandémie, une convergence de luttes sociales et environnementales est à l'œuvre sous la **bannière du « Jour d'après »** qui se traduit dans des tribunes, notamment portées par la Conf', que les Ami·e·s de la Conf' ont signées et relayées. Au programme : réflexion en atelier autour du triptyque porté par la Conf' **« Installer, protéger, socialiser »**, mais aussi soirée festive avec la projection de 6 vidéos réalisées par les Ami·e·s de la Conf' 56 sous forme de portraits (« Paysan.ne demain ? Pourquoi pas ! »), puis soirée dansante avec des artistes locaux.

Avec toujours, en plus de visites de fermes ou de plantations, des marchés paysans pour clore les journées d'été.

Ne pouvant s'organiser correctement à cause des nouvelles règles de confinement, de circulation et de rassemblement, les journées d'été 2021 prévues en Dordogne sur le thème actualisé de la souveraineté alimentaire, ont été annulées. Domage. Était attendue la caravane¹⁵ des droits des paysans, ceux définis dans la déclaration adoptée par l'assemblée générale de l'ONU le 17 décembre 2018.

Faute d'avoir pu être organisées en Dordogne avec les aléas du covid, ces journées et leur programme seront revus et transformés en une « **journée d'hiver** », en **décembre 2021 à Bagnolet**, avec une table ronde sur la démocratie alimentaire, faisant intervenir Bénédicte Bonzi, anthropologue spécialisée dans l'aide alimentaire et les violences alimentaires, Mireille Alphonse, adjointe au Maire, déléguée à la Transition, à la démocratie alimentaire et en charge de la Cantine publique à Montreuil, Aurélien Denaes, cofondateur de tiers-lieux à Malakoff (92), conseiller municipal délégué à l'alimentation, la restauration collective et aux circuits courts de la Ville de Malakoff, Henry-George Madelaine, co-gérant du Champ Commun, société coopérative d'intérêt collectif / tiers-lieu nourricier à Augan (56). Au programme également : visite des Murs à pêches de Montreuil, puis le dimanche, traditionnelles visites de fermes, chez Valérie et Éric Sil, éleveurs de brebis et de porcs en plein air à Valpuiseaux (91), puis rencontre à Zaclay, zone à défendre du plateau de Saclay, en présence de Gaspard Manesse, co-porte-parole de la Conf' Île-de-France.

Et nous y voilà, **juillet 2023** : journées d'été en format prolongé sur 4 jours, nous laissant le temps de réfléchir et construire ensemble l'avenir, à l'occasion des 20 ans de l'association, sur le plateau du Larzac qui l'a vue naître. Une histoire qui continue...!

¹⁵ Via Campesina, Confédération paysanne, France Amérique Latine (...) : Les Ami-e-s de La Conf' apportent leur concours.

LA TERRE À CEUX ET CELLES QUI LA CULTIVENT POUR NOURRIR LE MONDE



La terre, en quelque lieu de la planète que ce soit, est l'objet d'accaparements qui mettent en cause les liens sociaux existants et la possibilité pour une population de s'organiser pour avoir le maximum d'autonomie alimentaire. L'aspect juridique (location, concession, achat) compte peu, bien qu'il ne soit pas indifférent, et il est souvent lié à des ruses pour atteindre au but. Plus brutalement, il s'agit alors d'actions d'appropriation illégitime, qui compromettent très gravement la sécurité alimentaire des populations, détruisent la biodiversité, notamment dans les milieux forestiers...

En Afrique et à Madagascar, les agissements de la Chine dans ce domaine sont bien connus.

Les firmes multinationales, quant à elles, agissent impunément partout, en s'appuyant sur la puissance économique, juridique (et militaire) des pays dominants. Faut-il rappeler, en 1991, la spectaculaire et sauvage incursion en territoire Mapuche de Benetton, aujourd'hui propriétaire d'environ un million d'hectares en Patagonie ?

Que dire des terres détournées la plupart du temps de leur fonction nourricière ou protectrice pour le profit des grandes firmes ? Celles-ci substituent plantations de caféiers, de théiers, de cacao, de soja, de palmiers à huile aux cultures locales, interdisant ainsi toute évolution vers l'agroécologie, qui profiterait au premier chef aux populations autochtones.

Que dire des terres extorquées aux Palestiniens qui n'en peuvent plus de subir colonialisme, répression, expulsions, destructions (de maisons, d'oliveraies, etc.), emprisonnements ?

C'est pour cela que l'association des Ami·e·s de la Conf'

fournit un soutien permanent à La Via Campesina qui participe aux actions de sécurisation du foncier, des populations, paysannes ou non, pour préserver ou recouvrer leurs terres. Après plus de vingt ans de mobilisations dans le monde, le 17 décembre 2018, l'assemblée générale de l'ONU a adopté une déclaration «sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant la terre». Ce texte sert de point d'appui à la campagne qui devait sillonner la France de juillet à octobre 2021, et rencontrer les Ami-e-s à leurs journées d'été de fin août de la même année. Ces journées ont malheureusement été annulées à cause des nouvelles règles imposées par le gouvernement, au motif de limiter la propagation du virus couronné et de ses variants.



OUI À L'AGRICULTURE PAYSANNE ET AUX PAYSAGES, NON À L'ACCAPAREMENT ET À L'ARTIFICIALISATION DES TERRES

Par chez nous l'accaparement des terres conduit fréquemment à l'artificialisation des sols : aéroports (alors qu'il est impératif de réduire le trafic aérien), autoroutes, centres commerciaux à la périphérie des villes, etc.

C'est pourquoi les Ami-e-s de la Conf' ont toujours activement soutenu les luttes territoriales pour la préservation des terres agricoles face aux «GPII» : les Grands Projets Inutiles (souvent nuisibles!...) et Imposés. La **lutte de Notre-Dame-des-Landes** (ou des Luttes, c'est selon...) – NDDL – contre un projet d'aéroport injustifié est à ce titre exemplaire.

L'ACIPA (Association citoyenne intercommunale des populations concernées par le projet d'aéroport, créée en 2000, alors que le combat a commencé en 1972), avec constance



et intelligence, démontrera l'inanité du projet surdimensionné d'aéroport sur ces terres humides, protégées par la loi française et européenne. Les paysans de la Conf' s'y investiront vigoureusement. Les soutiens de toutes parts donneront de la force aux défenseurs de la ZAD (zone à défendre en opposition à zone d'aménagement différé, pour l'aéroport).

L'association nationale des Ami-e-s, et le groupe du Morbihan en particulier, qui sera membre actif de la coordination des opposants à l'aéroport de NDDL, lui apporteront un solide soutien, lanceront un appel à dons, se joindront aux nombreux rassemblements sur le site, et y tiendront des stands quasiment chaque année. Durant une dizaine d'années, des initiatives de toute nature donneront du tonus à cette lutte exemplaire, au retentissement national et international.

De nombreux soutiens parviendront aux résistants de Notre-Dame-des-Landes. L'Altertour y terminera son parcours en 2009. Parti le 21 novembre 2015 de Notre-Dame-des-Landes, le convoi de tracteurs et de vélos (tracto-vélo), intitulé CAP sur la COP, est arrivé à Paris le 28 novembre, en pleine COP 21. Tous ces soutiens et toutes les actions finiront par aboutir à l'abandon par le gouvernement du projet d'aéroport. Celui-ci est annoncé par le Premier ministre le 17 janvier 2017.

Le groupe Vinci sera généreusement indemnisé (près d'un milliard d'euros), alors que les dépenses engagées par lui sont très inférieures à ce montant.

Et, surtout, cette victoire n'a pas été sans avoir un goût un peu amer. Certes, en renonçant à l'aéroport, l'État a reconnu officiellement que c'était une impasse. Mais il y avait derrière cet apparent retour à la raison une tactique : se débarrasser de l'opposition de toutes celles et ceux qui ne cherchaient que l'annulation du projet d'aéroport, laissant ainsi seuls les « zadistes », occupants (et habitants!...) de la ZAD. Or ceux-ci défendaient aussi, depuis près de 10 ans, la biodiversité très riche du milieu humide correspondant à l'emplacement de l'aéroport (Collectif

«Naturalistes en Lutte») ainsi que les initiatives agroécologiques et les expériences d'autogestion qui s'y développaient («Sème ta ZAD»).

Dans un premier temps, qui fut malheureusement assez long et dévastateur, l'État a obtenu ce qu'il cherchait : affaiblissement et division des zadistes et de leurs soutiens, beaucoup moins nombreux depuis l'abandon du projet d'aéroport.

Une partie des paysans qui n'étaient plus menacés par le projet de Vinci, tout à la joie et au soulagement de recouvrer, après tant d'années d'âpre lutte, leurs terres préemptées par les pouvoirs publics, l'Association citoyenne intercommunale des populations concernées par le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes (ACIPA), qui estimait avoir perdu sa raison d'être, ont abandonné les zadistes à eux-mêmes, oubliant facilement que sans ces derniers ils n'auraient probablement pas pu résister à l'AGO (Association pour le Grand Ouest) regroupant Vinci et ses soutiens «publics». Cela a permis au gouvernement, favorisé par le désarroi, le découragement et l'amertume qui s'en sont suivis au sein de la ZAD, d'investir celle-ci dès l'année suivante, en avril 2018, avec un déploiement inouï de gendarmes, qui ont saccagé une grande partie des installations et des activités en cours.

Mais depuis, la ZAD, bien que très impactée et très mutilée par cette tentative avérée et cyniquement assumée de démantèlement, a survécu tant bien que mal à ses blessures et s'en est partiellement relevée. Un certain nombre de projets agricoles innovants expérimentés depuis des années sur la zone ont tenu bon (agroécologie, avec «Sème ta ZAD», pratique au quotidien de la notion des communs). Et cela en dépit de l'hostilité, à peine voilée de la préfecture de la Loire-Atlantique, et ouvertement déclarée, quant à elle, d'un groupe d'agriculteurs productivistes voisins (en lien avec la FNSEA, faut-il le préciser?!...) cherchant, en concurrence frontale avec les projets paysans de la ZAD, à racheter au département les terres restituées par l'AGO après l'annulation du projet d'aéroport.

Quant à l'ACIPA, elle a été dissoute, ayant perdu sa raison d'être, qui n'était que le projet d'aéroport, mais pour, finalement, après bien des remous et des hésitations, être remplacée par l'association «NDDL Poursuivre ensemble», dont l'intitulé est assez clair, et, à lui seul, déjà porteur d'un nouvel espoir...

Est-il nécessaire d'ajouter que la Confédération paysanne et, à sa suite, Les Ami-e-s, sont résolument partie prenante de cette renaissance?!...

Opposition aussi au projet pharaonique EuropaCity

sur le territoire du «Triangle de Gonesse», dans le Val-d'Oise, projet lancé par le groupe Mulliez-Auchan. Lors du débat public, notre association a rédigé un cahier d'acteur pour contester le supposé bien-fondé de ce projet. Celui-ci s'inscrit dans le sillage des suggestions alternatives sur l'une des terres les plus fertiles d'Île-de-France, notamment le projet «les paysans par ici» du collectif CARMA (Coopération pour une Ambition agricole, Rurale et Métropolitaine d'Avenir).

EuropaCity - une bataille qui continue

L'abandon du projet EuropaCity a été annoncé par Macron le 7 novembre 2019, après 8 ans d'une lutte difficile mais tenace menée par le CPTG (Collectif Pour le Triangle de Gonesse).

Mais la lutte continue, car ni la Société du Grand Paris, émanation de l'État, ni le Conseil régional d'Île-de-France, ni le Conseil départemental du Val-d'Oise ni la municipalité de Gonesse n'ont abandonné le projet d'urbaniser le Triangle.

L'enjeu du combat du CPTG et de la Convergence, vaste mouvement de soutien qui l'accompagne, porte actuellement sur la construction, en cours, d'une gare en plein champ pour la ligne 17 nord du métro, qui traverserait le Triangle. Il est bien évident que cette gare «au milieu de nulle part», très loin des habitants, donc en apparence complètement absurde, a en réalité un but bien précis et très cohérent : constituer un «cheval de Troie», destiné à «ouvrir la porte» à l'urbanisation de cette enclave agricole précieuse que représente le Triangle de Gonesse dans l'agglomération parisienne.

On ne peut pas passer sous silence non plus une autre trouvaille, post EuropaCity, de l'État pour urbaniser cette zone à tout prix : un projet de cité scolaire de 2 250 élèves, collégiens et lycéens, qui seraient internes, alors que le passage des avions des aéroports du Bourget et de Roissy, tout proches, interdit formellement d'habiter le Triangle!...

Les Ami·e·s de la Conf' ont bien compris ces enjeux, qui continuent de maintenir mobilisés les opposants à ce bétonnage à grande échelle (400 ha), et ils continuent de les soutenir indéfectiblement.

La Confédération paysanne, quant à elle, est sensible à la pertinence de CARMA, qui propose non seulement le maintien du Triangle en zone agricole, mais aussi sa conversion en bio et en agroécologie par tout un faisceau de projets convergents : maraîchage, agroforesterie, centre d'échange des savoirs agronomiques, écoulement des produits récoltés en circuits courts alimentant les marchés alentour, mais surtout la restauration collective des établissements scolaires, hospitaliers, des EHPAD.

> Raconté par Jean-François Wolff

Opposition au GCO Le groupe Alsace a investi beaucoup d'énergie pour s'opposer au projet du groupe Vinci de GCO (Grand Contournement Ouest, par autoroute, autour de Strasbourg), très gourmand, lui aussi, en terres fertiles. La bataille n'est pas terminée. Mais, dans une décision du 20 juillet 2021, le tribunal administratif de Strasbourg diffère de dix mois son verdict final. Le groupe Vinci est contraint de réviser son projet.

Le projet d'autoroute A45 (entre St-Étienne et Lyon) est contesté par les écologistes, par la Conf', par les Ami·e·s locaux. Un appel à dons est lancé par l'association nationale des Ami·e·s pour soutenir et financer leurs actions. L'action a payé. Le 17 octobre 2018, la ministre des Transports déclare l'abandon du projet au profit d'une amélioration des réseaux routier et ferroviaire existants.

Bure Comme on ne sait toujours pas comment gérer durablement les déchets radioactifs, jugés, à juste titre, dange-

reux, et pour très longtemps, l'idée de les enfouir a été retenue par les pouvoirs publics (et le lobby du nucléaire). Pour ce faire, l'ANDRA (Agence Nationale pour la gestion des Déchets Radioactifs) a jeté son dévolu sur la commune de Bure, petit village aux confins de la Meuse, de la Haute-Marne et des Vosges. *Cigéo*, qui est le nom du projet de centre de stockage profond sur le site de Bure, affirme que cet enfouissement ne présente aucun risque d'altérer sérieusement le sous-sol et le réseau hydraulique souterrain.

Seulement voilà! ... Ce n'est pas du tout l'avis des écologistes, des paysans, de nombreux citoyens de tous milieux qui se sont réunis dans deux collectifs (association Bure Stop et Cedra : Collectif contre l'enfouissement des déchets radioactifs) mobilisés contre ce projet, non seulement dangereux sur le plan écologique, mais en outre expropriateur de nombreuses terres agricoles, dans une commune restée jusque-là essentiellement rurale.

Les opposants mettent en évidence les insuffisances et les impasses de l'enquête publique (celle-ci devait reprendre à partir de septembre 2021), au regard des risques environnementaux encourus. Dès la fin de juillet 2006, des Amis étaient présents au festival «contre l'enfouissement des déchets radioactifs, ni à Bure ni ailleurs».

Les Amis apportent leur soutien, comme les fédérations de la Conf' directement concernées, participant aux manifestations sur le site ou dans les environs. Les arguments des opposants sont solides, et l'Autorité environnementale a émis un avis très critique sur ce choix et sur les techniques qui seraient mises en œuvre.



LES TRAITÉS SCANDALEUX ET MORTIFÈRES : TAFTA, CETA, ET BEAUCOUP D'AUTRES...

Changer les règles du commerce international agricole est l'une des conditions pour sauver l'agriculture paysanne. Or ces règles sont sanctuarisées par l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) dans ses statuts. Sans cesse, au profit des grandes firmes, ainsi que des pays dominants, elles sont renforcées par l'élaboration de traités dits de « libre » échange ou de partenariats économiques. Ces derniers soumettent encore plus les pays du Sud à l'appétit des firmes internationales et aux pays capitalistes les plus puissants. Plus encore, ces traités, en cours de négociation ou déjà appliqués (sans être ratifiés par les parlements nationaux, comme le CETA en 2017¹⁶, traité entre l'UE et le Canada), piétinent les objectifs environnementaux (défense de la biodiversité, préservation des forêts, des sols, sous-sols et nappes phréatiques, lutte contre le réchauffement climatique) et ne prennent pas en compte les questions sociales. S'y ajoutent des clauses pour créer des tribunaux d'arbitrage privés ayant pour but de permettre à n'importe quelle entreprise d'attaquer les États et les collectivités territoriales qui prendraient des mesures sociales ou de protection de la nature, au motif que cela les empêche de réaliser les profits qu'elles avaient programmés, ou de s'installer là où elles l'entendent.

Les négociations sur le Grand marché transatlantique entre les États-Unis et l'UE (appelé TAFTA) lancées en 2011 ont été gelées en 2016. C'est une victoire, après bien des batailles

16

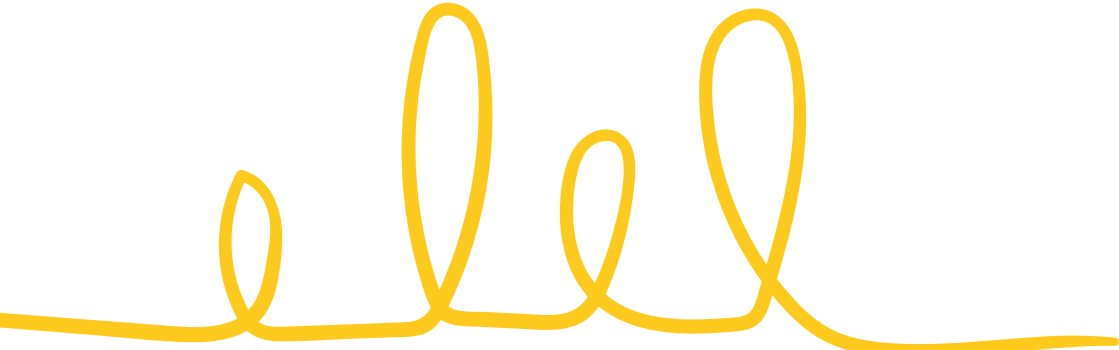
Le CETA (*Comprehensive Economic and Trade Agreement* ou Accord économique et commercial global) est un accord de compétence mixte, c'est-à-dire à la fois de la compétence du Conseil de l'Union Européenne et de chaque État membre, parce qu'il contient des dispositions pour lesquelles la compétence est partagée. Les États doivent, par exemple, se prononcer sur la création d'un tribunal international pour le règlement des différends, par ailleurs un des points d'achoppement.

menées dans toute l'Union européenne et aux États-Unis : manifestations, adresses aux députés européens, etc. auxquelles ont participé les Ami-e-s et la Conf', membres du collectif Stop TAFTA. C'est ainsi que le siège national de la Conf', à Bagnolet, a hébergé la réunion nationale annuelle des Collectifs anti TAFTA (en particulier, et anti traités de libre-échange en général). Les Ami-e-s étaient représentés par un membre du Conseil d'administration.

Victoire incontestable, donc. Mais le danger n'a pas disparu. En effet, en avril 2019, le Conseil de l'Union européenne relance les négociations. La vigilance s'impose.

Et ce n'est pas simple !... Constamment, des traités et des accords émergent (il y en a probablement plus de quatre cents déjà signés depuis une trentaine d'années!...). Les plus importants concernent le Canada (CETA, en attente de ratification), le Japon (ratifié en 2018 par le parlement européen et le gouvernement japonais), le MERCOSUR, non encore finalisé, et contre lequel de nombreuses manifestations sont organisées (voir le site Stop CETA-Mercosur).

L'association participe à ces collectifs et aux manifestations, autant que ses moyens militants et matériels le lui permettent.



• Mobilisations contre les fermes usines, les projets de méthanisation à échelle industrielle.
Réunions de lancement de dynamiques locales Ami-e-s.
Crédits : Les Ami-e-s de la Confédération paysanne





LES GROUPES LOCAUX AU TRAVAIL



La création de groupes locaux des Ami-e-s de la Conf' (départementaux ou régionaux) a été envisagée dès l'origine. Quelques groupes se sont constitués un peu avant ou en même temps que l'association nationale (Alsace, Normandie, Bourgogne...). Mais la perspective de créer des groupes locaux sur tout le territoire n'a d'abord reçu qu'un agrément de principe auprès de la majorité des adhérents. Souvent fortement engagés par ailleurs, ou peu enclins à devenir militants, ils ont préféré apporter un soutien financier à la Conf' nationale, aux fédérations départementales ou une présence physique ponctuelle mais effective aux actions et à des événements en faveur de l'agriculture paysanne ou de l'environnement. C'est ainsi que beaucoup d'adhérents et d'adhérentes de toute la France ont participé à des actions au Salon de l'agriculture, à des manifestations de rue, à l'occupation de la Maison du Lait (CNIEL) ou à des rassemblements pour soutenir l'agriculture paysanne, ou contre les OGM ou les pesticides.

Néanmoins, à chaque assemblée générale et au conseil d'administration national des Ami-e-s, nous avons régulièrement fait le point sur les activités des groupes locaux existants. La Lettre trimestrielle des Ami-e-s s'est par ailleurs efforcée de recueillir et diffuser des informations sur leurs activités. Peu à peu un consensus s'est fait jour sur le souhait que les groupes locaux soient le plus autonomes possible, afin de mieux prendre en compte les questions locales et régionales.

Du côté de la Confédération paysanne, on s'est soucié dès 2005 de la fréquence et de la qualité du lien entre ses structures départementales et les Ami-e-s de la Conf'. La création d'une commission «groupes locaux» a permis, petit à petit, d'aider les groupes locaux existants ou en formation et d'établir des liens avec l'association nationale.

Au moment de la rédaction de ce document, 27 groupes sont constitués : sous la forme d'association loi 1901 (Alsace, Charente-Maritime, Nord Pas-de-Calais, Morbihan, Maine-et-Loire, Vosges et Seine-Maritime), ou d'une antenne de l'association nationale sous forme de dynamique locale informelle (Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Indre, Indre-et-Loire, Ariège, Aube, Doubs, Rhône, Drôme, Hérault, Sarthe, Savoie, Vaucluse, Limousin, Île-de-France, Deux-Sèvres, Finistère, Dordogne, Isère, Var, etc...)

Outre leur participation aux initiatives et aux actions locales et nationales, les groupes locaux se font remarquer par la diversité de leurs initiatives au fil du temps :

- ▶ défense, déjà développée plus haut, mais en tant que groupes locaux, des terres agricoles menacées de disparition par de grands projets inutiles ou nuisibles ;
- ▶ contre la PAC telle qu'elle est pensée actuellement ;
- ▶ contre les OGM ;
- ▶ contre le dérèglement climatique ;
- ▶ contre l'agriculture industrielle ou la mise en place d'élevages en batteries (Mille vaches, fermes usines de poulets dans le Morbihan). Les Ami·e·s ont participé à des manifestations à Paris, à Bruxelles, Strasbourg, Amiens, Langoëlan, Saclay... ;
- ▶ le Salon de l'agriculture, transformé en Salon à la ferme par la Confédération paysanne pour en faire un vrai salon de l'agriculture en 2021, a permis à des groupes locaux et à de nombreux Ami·e·s de participer à des actions et à des débats. L'expérience est renouvelable et sera désormais renouvelée ;
- ▶ en Île-de-France, des marchés paysans organisés et animés par les Ami·e·s se tiennent régulièrement dans plusieurs communes partenaires et sont très fréquentés.



Par ailleurs, un travail de structuration, pris en charge par 4 personnes (Catherine Lusseau, Mathieu Valeur, Edith Chevalier, André Cazus) et les salariés (Lucile Alemany et Jean-Pierre Edin), a été mené pour accompagner au mieux les dynamiques locales. Un référent départemental identifié est désormais mandaté pour être l'interlocuteur de l'association nationale. Ceux-ci sont invités deux fois par an à se rassembler pour échanger sur les activités menées localement, les projets et les difficultés rencontrées.

Un catalogue de la documentation disponible a été mis à leur disposition pour la tenue des stands d'information sur l'agriculture paysanne et la dynamique des Ami·e·s de la Conf', ce qui constitue une part importante de leur activité au-delà du soutien direct aux diverses actions de leur Conf' locale.

Une réunion d'accueil en visioconférence des nouveaux adhérents est désormais mise en place tous les mois pour permettre à ceux-ci de mieux trouver leur place dans l'association, au niveau national ou local.

Ces derniers mois ont vu l'émergence de plusieurs dynamiques locales, parfois à l'occasion de luttes du type de celles contre les méga-bassines pour le stockage de l'eau, ou encore contre la méthanisation industrielle.

La mobilisation et l'organisation des Ami·e·s à l'échelle d'un département sont un vecteur important de la diffusion des idées que nous soutenons et de l'augmentation du nombre de nos adhérents. Il nous faudra consolider et poursuivre nos efforts en ce sens, si nous voulons être de plus en plus nombreux à porter le combat en faveur de l'agriculture paysanne !

Octobre 2020, en pleine crise sanitaire, le Salon international de l'agriculture prévu en février 2021 est annulé. Face à l'illustration flagrante de la non-durabilité du système agricole et alimentaire dominant, la Confédération paysanne réagit et décide de faire salon, partout en France. Le premier salon de l'agriculture paysanne est né, ce sera le « Salon à la Ferme ». Organisé dans un temps record, il s'agit bien de 200 fermes qui s'ouvrent à toutes et à tous, sur l'ensemble du territoire. Faire découvrir au plus grand nombre ce que sont les pratiques de l'agriculture paysanne, ouvrir les débats sur les sujets essentiels qui traversent le monde agricole (foncier, revenu, renouvellement des générations, accès et protection des ressources...).

Autant de lieux et de moments pour faire société, paysans et non paysans, élus et citoyens. Et les Ami-e-s, bien sûr, présents pour soutenir les paysans dans cette ambitieuse opération : quel succès pour une première édition ! Parfois débordés par la fréquentation, nous devons former des groupes pour les visites. La demande de savoir est forte, le besoin de se reconnecter au vivant est palpable.

Tous et toutes, nous ressentons que cet événement est important, qu'il répond à ce besoin d'éducation populaire, en invitant les citoyens dans les fermes, à la rencontre des paysans sur leurs lieux de travail. C'est bien collectivement que nous serons en mesure de mettre en œuvre les solutions face aux risques majeurs qui se présentent à notre société. Alors je vous le dis sans dévoiler de secret : la décision de pérenniser ce rendez-vous sur le temps long ne fut pas trop difficile à prendre. En 2022 puis 2023, la présence des Ami-e-s s'est renforcée : Vaucluse, Alsace, Indre-et-Loire, Ille-et-Vilaine, Morbihan, Landes, Hauts-de-France, Hautes-Alpes, Indre, Marne, Île-de-France : les points d'ancrage des Ami-e-s aux côtés de la Conf' se multiplient. L'organisation de randos-vélos dans certains départements, permettant d'accéder aux fermes et de les relier entre elles, viennent offrir une nouvelle approche du territoire.

Ces visites renouvelées nous confortent dans l'idée suivante : oui, l'agriculture paysanne est une des solutions qui s'offre à nous. Toutes et tous, déjà convaincus, et tous les autres qui restent à convaincre, soyons chaque jour plus nombreux à la soutenir, et à la promouvoir.

L'HISTOIRE CONTINUE, POUR DES MONDES MEILLEURS



On le voit : le chemin à parcourir qui est devant nous promet d'être long, très long. Mais il nous appelle à porter et à faire grandir l'espoir, à participer pleinement aux luttes en cours et à celles qui sont à venir, à les amplifier.

Les projets ne manquent pas à toutes les échelles, du local au national et à l'international. Ils concernent les politiques de filières, les moyens humains et matériels pour une agriculture paysanne nourricière, respectueuse de l'environnement, soucieuse des conditions de travail et de la rémunération des hommes et des femmes qui y concourent. Ces projets concernent tout autant la transformation et la distribution des produits alimentaires que les possibilités de choix des consommateurs et d'accès de tous et toutes à une alimentation saine et en suffisance. Batailles auxquelles l'association a apporté son concours, et d'autres qu'elle a elle-même initiées.

Toutes ces batailles seront décisives, nécessitant toujours plus de mobilisation, pour faire de l'agriculture et de l'alimentation un sujet majeur du débat démocratique.

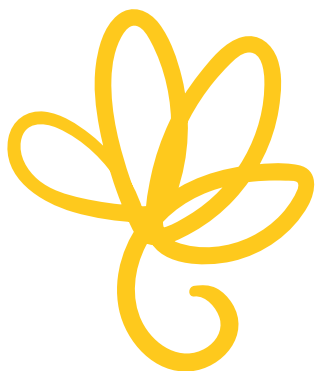
Elles sont un des chemins incontournables pour en finir avec les destructions de vies humaines, la disparition des espèces végétales et animales, la dégradation de la biodiversité, du climat, de la qualité de l'eau, de l'air, la croissance des inégalités de toutes sortes, entre hommes et femmes, entre territoires, entre nationaux et migrants, entre Nord et Sud... Bref, pour en finir avec le capitalisme, dont l'esprit glouton, la cupidité, la soif d'accumulation, de puissance, de pouvoir sont à l'œuvre dans la guerre sociale, économique (et militaire) qui n'a de cesse de détruire et de détruire encore.

En finir avec ces fléaux et le démon qui les engendre, c'est

la condition préalable pour promouvoir des techniques de production agricole sans effets pervers, la formation et la participation des habitants, l'installation de paysannes et de paysans en nombre, le développement des activités industrielles et de service sans lesquelles l'agriculture paysanne ne peut assumer sa tâche.

Tout cela ne pourra vraiment se faire que dans la constance, la bonne humeur et l'opiniâtreté, sur fond de solidarité sans frontières, de coopération plutôt que de concurrence, d'égalité sociale et juridique pour toutes et tous. Cela impliquera le respect intangible des diverses formes de démocratie existant dans le monde selon les régions et les lieux de vie, en fonction de l'histoire, de la culture, des traditions communautaires et des pratiques collectives préexistantes.

Il en découlera la garantie d'une alimentation choisie et de qualité pour tous, d'un revenu décent pour les paysans et les paysannes qui la produisent, de territoires et de terroirs vivants, respectueux des écosystèmes et de la biodiversité. Pour tout dire, respectueux de la Vie.





LA CONF' : PLUS FORTE AVEC SES AMI·E·S !

J'ai eu la chance en qualité de secrétaire national de faire le lien entre la Conf' et les Ami.es de la Conf'.

Même si la proximité à Bagnolet facilite grandement un partenariat large, ne nous cachons pas la réalité : il existe toujours un débat interne autour de l'ouverture du syndicat à l'ensemble de la société, avec celles et ceux qui pensent qu'en tant que syndicat paysan nous devons parler d'abord et avant tout aux paysans et paysannes.

Le combat en faveur de l'Agriculture paysanne réveille les consciences et souligne la convergence entre les demandes de changement réclamés par les citoyens et citoyennes, et le projet porté par la Confédération paysanne ! Notre projet d'Agriculture paysanne – AP – est un véritable projet de société inscrit comme tel dans les « pétales » de l'AP. Quoi de plus naturel, alors, que de s'appuyer sur l'ensemble de la société. J'aime à penser que la « Semaine de l'Agriculture paysanne » dans les grandes écoles et universités, très largement portée par les Ami·e·s, n'est pas étrangère aux dernières tribunes d'étudiants d'AgroParisTech appelant à s'extraire du modèle dominant.

Cette transition appelée de nos vœux ne se fera pas sans tous les acteurs de la société. Sans l'engagement fort des citoyens et des citoyennes, il ne peut pas y avoir d'engagement réel des collectivités ! C'est notre seule chance d'imposer l'Agriculture paysanne comme un outil incontournable d'aménagement du territoire, pour le bien-être de tous et toutes. Dans ce contexte, les Ami·e·s de la Conf' en sont le fer de lance.

J'ai vécu en direct la naissance des marchés paysans, les soirées débats pédagogiques autour de sujets potentiellement clivants entre ruraux et urbains, l'engouement des étudiants et étudiantes pour la Semaine de l'Agriculture paysanne, les formations ouvertes à toutes et tous... autant d'initiatives offrant un écho essentiel à notre combat ! Mais plus que le relais de nos idées, les initiatives citoyennes des Ami·e·s constituent un véritable vivier potentiel de recrutement de nouveaux paysans et paysannes. Ainsi, par exemple, quel plaisir de visiter l'élevage de chèvres angora d'Anna, ancienne animatrice des Ami·e·s, sur le Larzac au retour du congrès de Velanne !

À l'heure où sonne la retraite, synonyme d'éloignement des mandats représentatifs, de temps libre, il m'est apparu comme une évidence de m'investir localement dans ce rôle charnière des Ami-e-s ! Prolonger le combat syndical donne une légitimité et une certaine expertise pour faire le lien entre les réalités paysannes et la société.

Le partenariat entre la Conf' et les Ami-e-s dépasse largement la simple gestion des appels à dons au gré des condamnations des « irréductibles » paysans confédérés, socle historique de leur création en 2003. L'accompagnement local est précieux, indispensable, et peut-être même incontournable, en soutien aux Conf' départementales souvent très sollicitées. L'envie et la détermination des jeunes générations est là. À nous de les accompagner et de les faire fructifier !

Ce nouveau chemin de combat, je l'accueille avec la détermination de participer pleinement au développement de l'association. Accompagner la réflexion, alimenter les débats avec notre regard de paysans et paysannes, s'enrichir des analyses extra « agricole-agricoles » de citoyennes et citoyens motivés sont une manière de consolider un lien essentiel dans la construction de ce nouveau monde que nous appelons tous de nos vœux.

Ne l'oublions jamais, la communauté de destin entre la Conf' et les Ami-e-s est une évidence. Je ne connais pas d'association des « Ami-e-s de la FNSEA »... et pour cause ! »

> Raconté par Jean-François Périgné, ancien secrétaire national de la Conf' et mytilculteur sur l'île d'Oléron (17), qui a désormais rejoint les Ami-e-s.





TÉMOINS ET ACTEURS

Cette belle histoire des luttes pour faire face aux urgences sociales, sanitaires, alimentaires, climatiques, environnementales, continue et va continuer dans l'avenir, compte tenu de l'importance des enjeux actuels.

Elle n'aurait pas pu avoir lieu sans les femmes et les hommes qui l'ont faite, au jour le jour, confrontés à mille défis, à la nécessité de concilier des points de vue nuancés, parfois contradictoires, à la nécessité d'être actifs avec des paysannes et des paysans de France (Confédération paysanne), d'Europe (Coordination paysanne européenne - CPE, devenue Coordination Européenne Via Campesina - ECVC), du Monde entier (La Via Campesina), avec des associations et des collectifs aux buts spécifiques mais contribuant tous à la nécessaire transition écologique et sociale.

Hommage aux responsables trop tôt disparus

Nous voulons profiter de la rédaction de cette histoire pour rendre hommage à des adhérents qui sont aujourd'hui disparus, mais qui ont apporté de grosses pierres à l'édifice, ne ménageant pas leur peine, voire leur santé pour cela : Alain Maurin, Michel Buisson, Michel Besson, Serge Muller.

À eux, de la part de toutes et tous, un immense merci, malheureusement posthume, mais du fond de notre cœur.

Remerciements

- Tout particulièrement à Marc Mangenot qui s'est replongé dans ses archives et a sollicité sa mémoire pour nous faire revivre ces 20 dernières années d'existence de l'association.
- À la Confédération paysanne, sans qui nous n'existerions pas.
- Aux personnes qui ont pris le temps de rédiger le témoignage d'un moment de leur vécu d'engagement au sein des Ami·e·s.
- À Étienne Davodeau, pour la réalisation gracieuse de l'illustration de couverture, en tant qu'adhérent aux Ami·e·s de la Confédération paysanne.
- Aux membres de l'association qui ont accepté un précieux (et fastidieux!) travail de relecture.
- À Margerie David, qui a fait la conception graphique de ce livre, et à Claire Robert, qui a illustré et réalisé la frise et le livret associés à ce livre, pour leur disponibilité et leur écoute au fil de ce travail.
- À Lucile Alemany qui a porté dans la durée la réalisation de cet ouvrage et a fait en sorte que soient surmontés tous les obstacles pour qu'il voie le jour!
- Enfin, aux militantes et militants de la première heure qui ont pu façonner cette histoire.
- À celles et ceux d'aujourd'hui qui la poursuivent, pour une mise en place effective et généralisée d'une agriculture paysanne, la plus à même :
 - ▶ d'assurer une alimentation choisie et de qualité pour toutes et tous ;
 - ▶ de garantir un revenu décent aux paysans et paysannes qui la produisent ;
 - ▶ de transformer le système de l'alimentation (production, transformation, distribution, consommation) ;
 - ▶ de maintenir des territoires vivants ;
 - ▶ de lutter contre le dérèglement climatique et préserver la biodiversité et le vivant dans son ensemble.

Texte original Marc Mangenot

Contributeurs et contributrices Francine Narbal, Jean-Luc Baudry, Marithé Richard, Isabelle Suzanne M'Bengue, Eudora Berniolles, Dominique Béroule, Jean Azan, Catherine Lusseau, Lucien Jallot, Dorian Flipo, Lucile Richard, Violette Auberger, Jean-François Wolff, Mathieu Valeur, Jean-François Périgné, Christiane Loret, Guy Nogues, Monique Piot, Béatrice Rabot, Jean-Pierre Edin et Lucile Alemany

Coordination Lucile Alemany

Illustration (couverture) Étienne Davodeau

Conception graphique Margerie David

Photos Les Ami·e·s de la Confédération paysanne, Andréa Blanchin, Collectif Bassines Non merci, Novissen, Collectif Oui aux terres de Gonesse, Confédération paysanne

Édition Les Ami·e·s de la Confédération paysanne

Juin 2023 ISBN : 978-2-9588516-0-6

LES AMI·E·S DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE

“ 20 ANS
UNE HISTOIRE QUI CONTINUE ”

Nous avons le souvenir d'un dessin de Samson dans Campagnes solidaires, un paysan semant des fermes sur tout le territoire.

Nous en sommes là, nous aussi.

Nous, Ami·e·s de la Conf', citoyennes et citoyens non-paysans, nous devons semer partout des dynamiques locales pour reprendre la main sur notre alimentation, collectivement, dans le combat et dans la joie.

Le projet d'agriculture paysanne est un projet révolutionnaire en ce sens qu'il s'oppose à l'agriculture industrielle et à l'agrobusiness dans son ensemble. Ce projet ne pourra advenir qu'avec un soutien massif de citoyens et citoyennes. C'est la mission d'une association comme la nôtre, dans la continuité de celles et ceux qui l'ont fondée il y a déjà vingt ans !

Faire le lien entre le monde paysan et les citoyens de tous horizons, sensibiliser, informer, mobiliser, se soulever lorsque cela s'impose.

Si les Ami·e·s se sont construits jour après jour autour de luttes bien identifiées, ils s'activent aujourd'hui à se multiplier. Le livre que vous avez entre les mains s'attache à retracer l'histoire de ces luttes, pour mieux nourrir celles d'aujourd'hui.



Les Ami·e·s de
la Confédération paysanne



contact@lesamisdelacnf.org



www.lesamisdelacnf.org



01 43 62 18 70



[LesAmisdeLaConf](#)



[AmisdeLaConf](#)

ISBN : 978-2-9588516-0-6



9 782958 851606

Prix de vente : 9 euros